

SITE NATURA 2000 FR4100161 « Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad »

ANNEXE II : FICHES ESPECES



Quand l'Homme s'engage pour la biodiversité

Code Natura 2000 :
1324

Grand Murin

(*Myotis myotis*)

Classe
Mammifères

Ordre
Chiroptères

Famille
Vespertilionidae

Statut réglementaire et de rareté

Protection nationale : arrêté du 23 avril 2007

Convention de Berne : annexe II

Directive Habitats : annexes II et IV

Biogéographie

Europe moyenne et méridionale, Afrique du Nord

Description de l'espèce

Le Grand murin est la plus grande chauve-souris de Lorraine. Sa taille est de 7 à 8 cm et son envergure peut atteindre 43 cm, pour un poids de 30 à 40 g.

Biologie et écologie

➤ Cycle de développement :

La maturation sexuelle est rapide les femelles donnent naissance à un seul jeune par an (exceptionnellement deux) au sein de colonies importantes pouvant regrouper dans certains sites plusieurs milliers d'individus, en partageant parfois l'espace avec d'autres espèces. Les jeunes naissent généralement durant le mois de juin, commencent à voler à un mois et sont sevrés vers six semaines. Les Grands murins sont connus pour exploiter des territoires de chasse assez éloignés de la colonie de mise bas (jusqu'à une vingtaine de kilomètres).

Le Grand Murin quitte généralement son gîte environ 30 minutes après le coucher du soleil. Il le regagne environ 30 minutes avant l'aube. Cet horaire varie toutefois en fonction des conditions météorologiques. Lors de l'allaitement, les femelles rentrent exceptionnellement au gîte durant la nuit. L'espèce repère ses proies essentiellement par audition passive, et la capture des proies au sol est son comportement de chasse caractéristique ; elle peut passer par de courtes poursuites où le Grand murin montre une certaine agilité.

Le vol de chasse, révélé grâce au suivi d'individus équipés d'émetteurs radio, comporte une phase de recherche à environ 30-70 cm du sol, prolongé d'un léger vol sur place lorsqu'une proie potentielle est repérée. Ensuite, les animaux se livrent à un petit vol circulaire au-dessus du lieu de capture durant lequel la proie est mâchouillée et ingérée ; ensuite, la chasse reprend.

Son régime alimentaire est principalement constitué de Coléoptères Carabidés (> 10 mm), auxquels s'ajoutent aussi des Coléoptères Scarabéoïdes dont les Mélolonthidés (Hannetons), des Orthoptères, des Dermaptères (Perce-oreilles), des Diptères Tipulidés, des Lépidoptères, des Araignées, des Opilions et des Myriapodes. La présence de nombreux arthropodes non-volants ou aptères renforce la caractérisation du Grand Murin comme espèce glaneuse de l'entomofaune du sol.

Les terrains de chasse de cette espèce sont généralement situés dans des zones où le sol est très accessible comme les forêts présentant peu de sous-bois (notamment les futaies feuillues ou mixtes) et la végétation herbacée rase (prairies fraîchement fauchées ou bien pâturées, voire pelouses).



Source : Cpepesc lorraine

➤ Habitats :

Les gîtes d'hibernation sont principalement des cavités souterraines (grottes, anciennes carrières, galeries de mines, caves) de température voisine de 7-12°C et d'hygrométrie élevée, dispersées sur un vaste territoire d'hivernage.

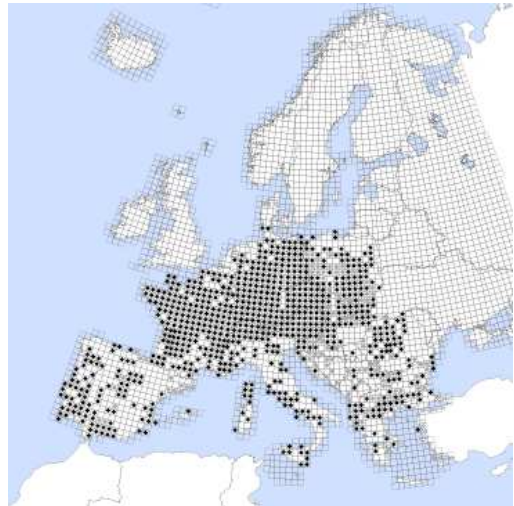
Les colonies de reproduction s'installent généralement dans des sites assez secs et chauds, où la température peut atteindre plus de 35 °C : sous les toitures, dans les combles d'églises, les greniers.

Même si les Grands Murins témoignent d'une assez grande fidélité à leur gîte, certains individus peuvent en changer en rejoignant d'autres colonies dans les environs jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres

Etat des populations et tendances évolutives

➤ En Europe et en France :

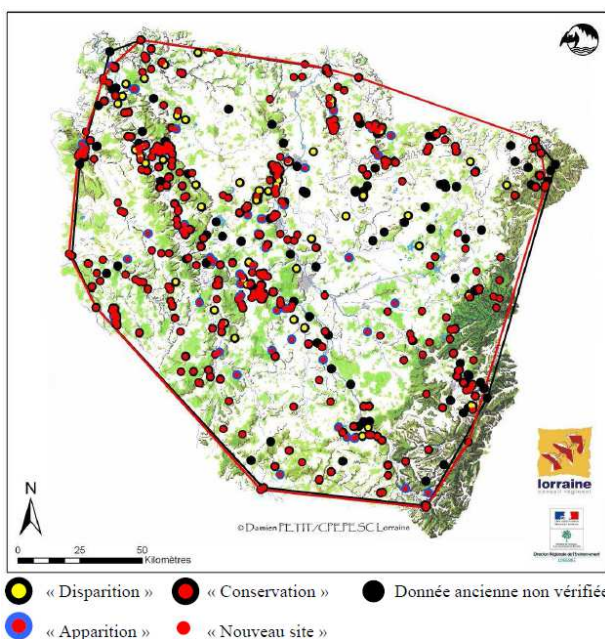
Le Grand Murin est une espèce Ouest Eurasienne. En Europe, elle est présente du Sud de la Péninsule Ibérique à la Turquie et trouve sa limite nord de répartition en Pologne, aux Pays-Bas et à l'extrémité nord de la France. La répartition de l'espèce reste cependant à préciser, notamment au Sud de son aire de répartition, du fait des confusions possibles avec ses 2 espèces jumelles, le Petit Murin (*Myotis blythii*) et la Murin du Maghreb (*Myotis punicus*). La description récente de ce dernier a ainsi fait reculer vers le Nord l'aire de répartition du Grand Murin, le faisant ainsi « disparaître » de Corse, Sardaigne et Afrique du Nord.



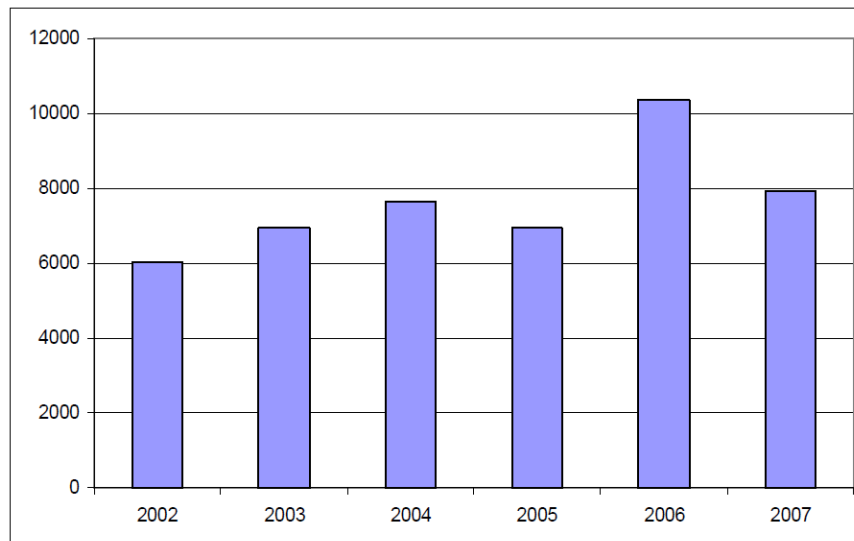
A l'exception de la Corse, le Grand Murin est présent dans la plupart des départements de France métropolitaine. Un recensement partiel mené en France

en 1995 témoignait de la présence de 37.000 individus en été et de 13.000 en hiver. Une dizaine d'années après, ces chiffres sont passés à 54.000 et 16.000 individus respectivement. Cette progression est due à une amélioration des connaissances et non à une réelle progression des effectifs. Outre le caractère non-exhaustif de ces recensements, il convient de signaler que les connaissances ont énormément progressé dans certaines régions au cours de la dernière décennie. De plus, ces chiffres ne tenaient pas compte de la distinction récente entre le Grand Murin et le Murin du Maghreb.

➤ En Lorraine et sur le site N2000 des Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad.



Répartition du Grand murin en Lorraine (CPEPESC Lorraine)



Suivi des colonies de parturition du Grand murin en Lorraine (n=10), CPEPESC Lorraine

Sur le site N2000, les données existantes concernent **des gîtes de transit, d'estivage, d'hibernation et des nurseries au sein de 3 communes**. Le tableau suivant recense les gîtes où l'espèce est présente ainsi que son utilisation par l'espèce.

Présence du Grand Murin au sein du site N2000			
Commune	Dénomination du gîte	Utilisation du gîte	Derniers effectifs connus
Bouillonville	Infirmierie allemande (14-18)	Hibernation/ Transit	Transit : 1 en 2003 Hibernation : 1 en 2000
Novéant-sur-Moselle	Cave du Rudemont	Hibernation/Transit/ Estivage	Estivage : 3 en 2008 Hibernation : 3 en 2005 Transit : 1 en 2010
	Diaclase de la Frazze	Hibernation	1 en 2000
	Mine de la Couleuvre	Hibernation/ Transit	Hibernation : 1 en 2011 Transit : 1 en 2012
Villecey-sur-Mad	Salle dans Viaduc SNCF	Hibernation/transit/ Estivage/ Nurserie	Estivage : 10 en 2010 Hibernation : 1 en 2001 Nurserie : 434 en 2010 Transit : 110 en 2008
	Sape de Masson Fontaine (14-18)	Hibernation/ Transit	Hibernation : 2 en 2001 Transit : 1 en 2001

En dehors des données concernant les gîtes, des contacts au détecteur ont été réalisés au sein du site N2000. L'ensemble de ces données est présenté dans la cartographie suivante.

Menaces :

Les principales menaces qui pèsent sur le Grand Murin sont :

- Fermeture ou dérangement des sites de reproduction (combles, clochers...), traitements de charpentes, éclairage des édifices publics,
- Disparition et dérangement des sites d'hibernation souterrains,
- Destruction et appauvrissement des territoires de chasse notamment par le développement de la monoculture, la disparition des prairies de fauche, des pâturages et des pelouses rases.

D'autres facteurs menacent l'espèce d'une façon moins importante :

- Accroissement du réseau routier. Le vol à basse altitude du Grand Murin le rend sans doute particulièrement sensible, notamment aux intersections entre chemins forestiers et routes à forte circulation.
- Disparition des éléments structurants du paysage (haies, ripisylves...),

- Utilisation de produits phytosanitaires entraînant une pénurie en proies ou l'intoxication des animaux.

Mesures de gestion conservatoires

Les mesures proposées ci-dessous découlent de connaissances générales sur l'espèce, issues de diverses publications européennes ainsi que des observations réalisées.

Mesures de conservation indispensables au maintien de l'espèce :

- Recherche et protection intégrale (physique et réglementaire) des gîtes de parturition,
- Création d'un réseau de sites favorables à l'implantation de colonies de reproduction, à raison d'au moins un site par commune (église, mairie, école...),
- Bannir l'éclairage des bâtiments publics favorables à la reproduction,
- Conservation et protection intégrale des principaux sites d'hibernation avec interdiction d'accès durant la période d'hibernation,
- Aménagement et protection des sites souterrains à l'intention de l'espèce (anciens blockhaus, caves, ...),
- Préservation et reconstitution des territoires de chasse : boisements structurés multi spécifiques, prairies de fauche, pâturages extensifs, vergers. Bannir les monocultures ainsi que les essences forestières exotiques. Ces actions doivent être entreprises en priorité dans un rayon de deux kilomètres autour des gîtes connus,
- Maintien d'un maillage serré et structuré de corridors écologiques (haies, ripisylves, lisières forestières,...) et incitation à une gestion bocagère de l'espace rural,
- Conservation et création de points d'eau (petites mares) notamment dans les secteurs où ils sont rares et à proximité des gîtes connus,
- Eviter autant que possible l'utilisation d'agents phytosanitaires et privilégier la lutte intégrée,
- Réduire l'utilisation des éclairages publics qui perturbent la reproduction des insectes, en particulier en zones rurales et à proximité des secteurs boisés ou des colonies,
- Sensibilisation du public et des acteurs locaux.

Synthèse des préconisations concernant les chiroptères

Pour préserver voire améliorer les peuplements de chauves-souris, le DOCOB du site Natura 2000 devra proposer des mesures permettant de concilier les activités en place (sylviculture...) avec les enjeux de conservation des espèces. Sans être exhaustive, une liste synthétisant les grandes préconisations est présentée pour chaque type de milieux fréquenté :

- **Préconisations générales pour le milieu forestier :**
 - Maintenir une mosaïque de peuplements diversifiés : maintien d'une proportion importante de taillis-sous-futaie, privilégier la conversion de peuplements en futaie irrégulière (par parquets ou par bouquets), diversité des stades de régénération, conservation de clairières, aménagements particuliers des lisières...),
 - Mettre en place des îlots de sénescence dans les peuplements (15 à 20 %) pour garantir la présence en nombre suffisant d'arbres de gros diamètres, d'arbres morts ou sénescents (chandelles, dépérissements et failles dans l'écorce, fissures, loges de pics) et d'arbres à cavités (il faudrait en moyenne 7 à 10 arbres à cavités par hectare, CPEPESC Lorraine 2011),
 - Favoriser une distance maximale de 1 à 2 km entre les îlots et maintenir des arbres biologiques entre ces îlots,
 - Marquer, cartographier et conserver les arbres occupés par des chiroptères,
 - Privilégier l'installation des feuillus aux résineux,

- Soutenir, créer et entretenir les lisières forestières,
- Eviter les coupes rases,
- Eviter l'exploitation forestière entre avril et septembre.

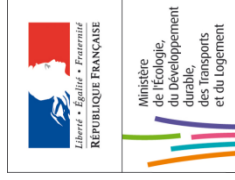
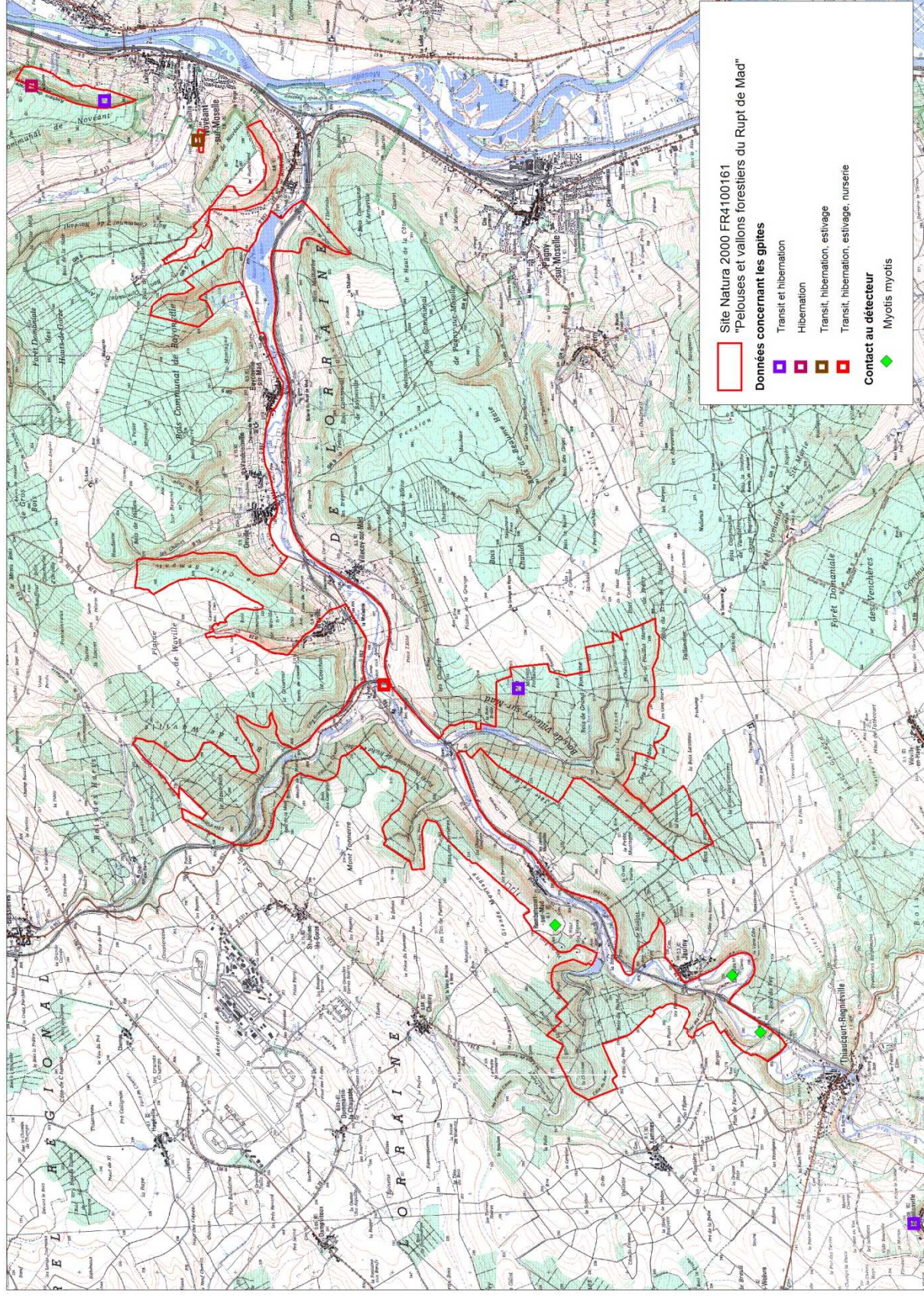
■ Préconisations générales pour les gîtes anthropiques :

- Porter à connaissance des propriétaires ou des usagers, la présence de chiroptères et leur statut de protection,
- Conserver un accès possible pour les chiroptères (ouverture des combles, caves, maintien de fissures, aménagement de grilles...),
- Prendre en compte la présence de chiroptères dans le cas de travaux.

■ Préconisations générales pour les terrains de chasse :

- Maintenir la gestion extensive des prairies pâturées ou fauchées,
- Reconvertir les cultures en prairies,
- Préserver les éléments fixes du paysage existants (haies, arbres isolés) et en planter de nouveaux,
- Préserver les zones humides (riches en insectes).

Site Natura 2000 FR4100161 "Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad" **CHIROPTERES-MYOTIS MYOTIS**



Vespertilion à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)

Code Natura 2000 :
1321

Classe
Mammifères

Ordre
Chiroptères

Famille
Vespertilionidés

Statut réglementaire et de rareté

Protection nationale : arrêté du 23 avril 2007

Convention de Berne : annexe II

Directive Habitats : annexes II et IV

Biogéographie

Cette espèce est globalement peu abondante en Europe.

Description de l'espèce

Cette chauve-souris forestière, de taille moyenne (4-5 cm pour 7 à 15 g), a un pelage à l'aspect laineux. Son dos est brun à roussâtre, son ventre gris jaunâtre. Les femelles sont semblables aux mâles, mais un peu plus grosses. L'espérance de vie de l'espèce est de 3 à 4 ans.

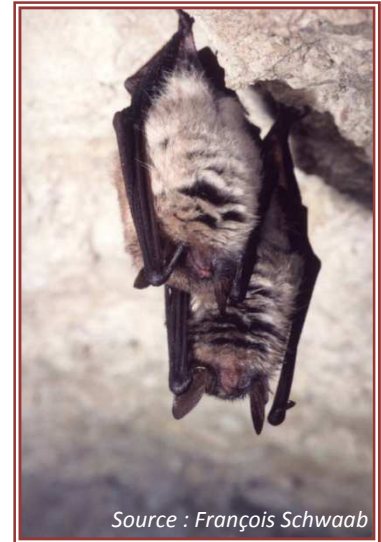
Biologie et écologie

➤ Cycle de développement :

Son régime alimentaire est unique parmi les chiroptères d'Europe et démontre une spécialisation importante de l'espèce. Elle glane sur des supports divers et se nourrit principalement d'araignées, de diptères diurnes (mouches) et de papillons de nuit. Les proies peuvent être capturées sur le feuillage des branches, voire sur des murs ou à terre. Les individus sont capables de se reproduire dès leur seconde année. L'accouplement se passe au cours de l'automne, mais la fécondation est différée au début du printemps. Le seul jeune naît généralement fin juin et est capable de voler à quatre semaines environ.

➤ Habitats :

Les habitats de reproduction de l'espèce sont majoritairement des combles de bâtiments dans lesquels les femelles s'installent en colonies. L'espèce s'installe parfois également dans des caves chaudes, voire des étables. Les gîtes sont occupés durant des décennies si les colonies ne sont pas perturbées. L'accès au gîte peut se faire en vol direct ou en rampant sous une corniche par exemple. Le terrain de chasse du vespertilion à oreilles échancrées se situe préférentiellement dans les vallées alluviales, les forêts de feuillus entrecoupées de milieux humides, les bocages, les vergers, les zones habitées, les parcs et jardins. Il peut aller chasser jusqu'à 10 km de son gîte. Cette chauve-souris plutôt frileuse établit ses quartiers d'hiver dans des sites souterrains naturels (grottes) ou artificiels (mines, galeries, glacières, tunnels...) de vastes dimensions où la température ambiante est stable et se situe entre 7 et 11 C. Le degré hygrométrique doit être proche de la saturation.

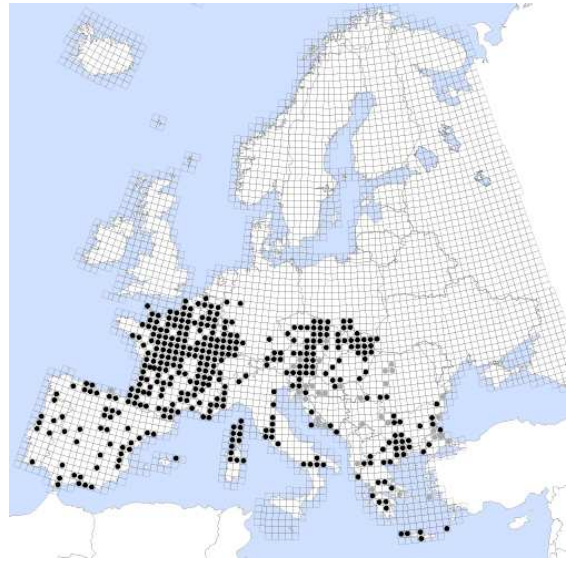


Source : François Schwaab

Etat des populations et tendances évolutives

➤ En Europe et en France :

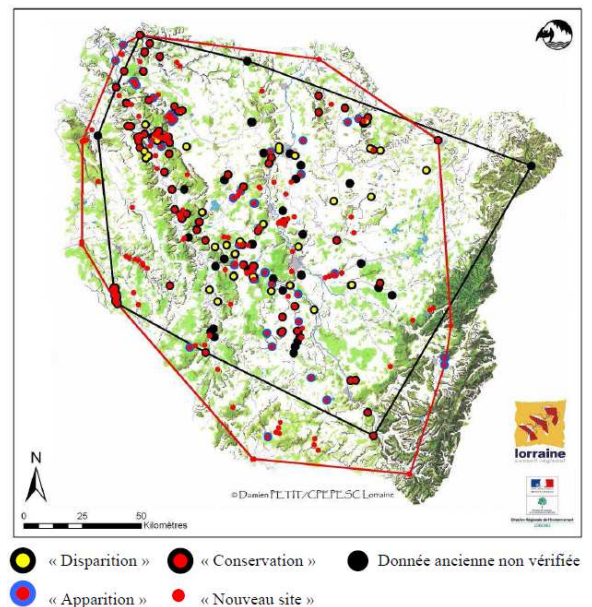
L'aire de répartition s'étend du Maghreb jusqu'au sud de la Hollande. L'espèce est principalement cantonnée le long des vallées : Meuse, Moselle, Madon, Seille, Saône vosgienne... L'espèce est inégalement répartie en Lorraine. Elle est présente presque exclusivement à l'ouest de la Moselle et semble délaisser tout l'est et le sud de la région.



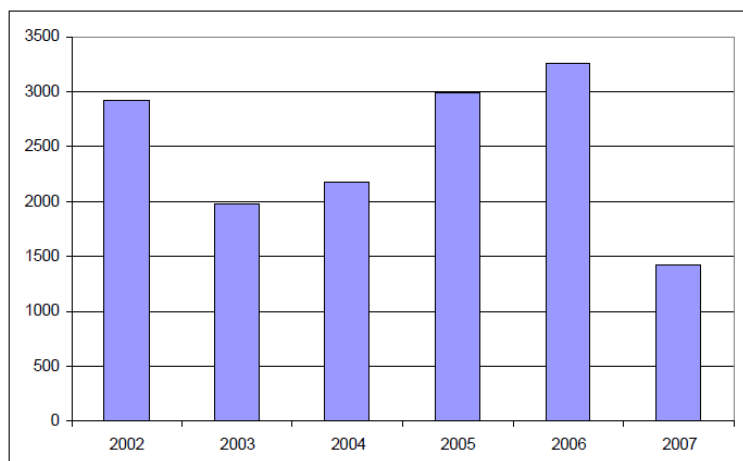
➤ En Lorraine et en forêt dans le site N2000 :

En Lorraine, elle est considérée comme assez commune, répandue sur l'ensemble du plateau lorrain, mais délaissant les cours d'eau acides du massif vosgien. Le Vespertilion à oreilles échanquées fréquente habituellement les espaces forestiers et bocagers ponctués de zones humides.

Répartition du Vespertilion à oreilles échancrées en Lorraine. (CPEPESC Lorraine)



Evolution des colonies de parturition du
Vespertilion à oreilles échancrées en
Lorraine (n=15) CPEPESC Lorraine



Sur le site N2000, les données existantes concernent **des gîtes de transit et d'hibernation au sein de deux communes**. Le tableau suivant recense les gîtes où l'espèce est présente ainsi que son utilisation par l'espèce.

Présence du Vespertilion à oreilles échancrées au sein du site N200			
Commune	Dénomination du gîte	Utilisation du gîte	Derniers effectifs connus
Bouillonville	Infirmierie allemande (14-18)	Hibernation	1 en 2003
Rembercourt-sur-Mad	Combles de maison (adresse non précisée)	Transit	7 en 1989

En dehors des données concernant les gîtes, des contacts au détecteur ont été réalisés au sein du site N2000. L'ensemble de ces données est présenté dans la cartographie suivante.

Menaces

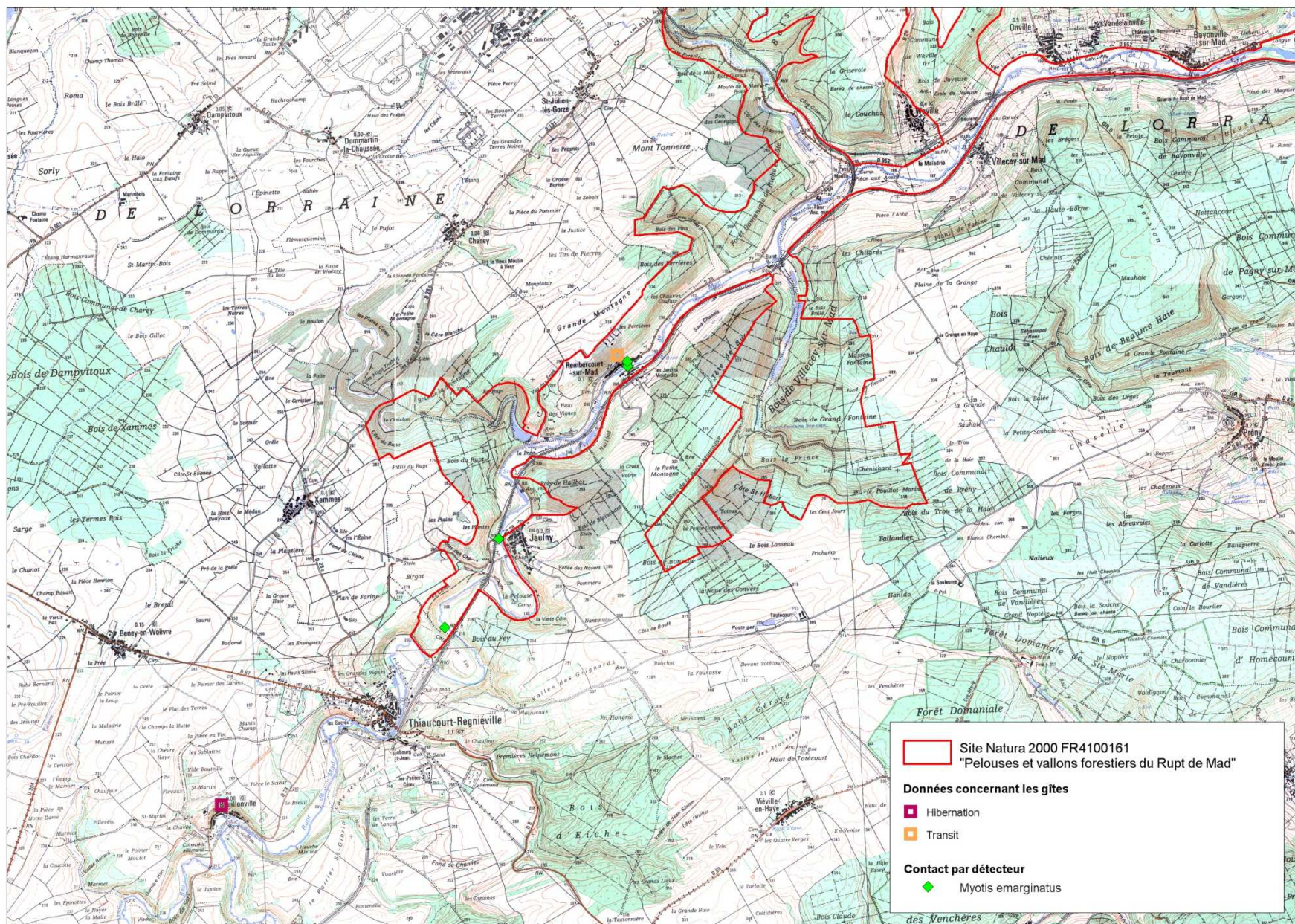
- Destruction des gîtes des colonies de reproduction,
- Dérangements et destruction de gîtes d'hibernation,
- Fermeture des étables à bétail,
- Destruction de biotopes tels que vergers, haies, buissons, bosquets, bords de forêts,
- Régularisation et fragmentation des paysages,
- Transformation de forêts de feuillus en plantation de résineux,
- Enrésinement des vieux vignobles délaissés et des prairies,
- Destruction de la végétation rivulaire par drainage, rectification et recalibrage des cours d'eau,
- Utilisation de pesticides dans la viticulture, agriculture et gestion des forêts,
- Diminution des structures naturelles à l'intérieur des villages : plantes grimpantes, arbres fruitiers, noisetiers, arbres isolés,
- Urbanisation croissante aux dépens des jardins, vergers...

Mesures de gestion conservatoires

- Création de nouveaux gîtes de reproduction potentiels dans les bâtiments publics et par sensibilisation de la population dans les communes,
- Transformation de plantations de résineux en forêts à feuillus dans un rayon de 4,5 km autour des colonies de reproduction, gestion des bords de forêts,
- Plantations d'arbres fruitiers, haies et alignements d'arbres aux abords immédiats des villages,
- Sensibilisation des paysans pour laisser ouvertes leurs étables,
- Mesures de renaturation des cours d'eau et augmentation de la végétation longeant les cours d'eau,
- Construction de passages pour chiroptères sur les routes et chemins coupant les routes d'envol.

Site Natura 2000 FR4100161 "Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad"

CHIROPTERES-MYOTIS EMARGINATUS



500 0 500 1000
Mètres



Code Natura 2000 :
1304

Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

Classe
Mammifères

Ordre
Chiroptères

Famille
Rhinolophidés

Statut réglementaire et de rareté

Protection nationale : arrêté du 23 avril 2007

Convention de Berne : annexe II

Directive Habitats : annexes II et IV

Cotation UICN : France -> quasi menacé

Biogéographie

Europe moyenne et méridionale, Afrique du Nord



Source : François Schwaab

Description de l'espèce

Le Grand rhinolophe est le plus grand représentant de la famille des Rhinolophidés d'Europe. Son corps mesure 6 cm. Il a une envergure de 30 cm et pèse environ 25 grammes. Ses oreilles sont dépourvues de tragus. Il possède un feuillet nasal en forme de fer à cheval autour des narines. Le pelage dorsal est châtain et le ventral est blanc-gris.

Biologie et écologie

➤ Cycle de développement :

La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de deux ou trois ans pour les mâles et de trois ans pour les femelles. L'accouplement a lieu de septembre à avril. Ces chauves-souris sont fidèles à leurs sites de reproduction. La gestation dure de 6 à 8 semaines, la mise bas a lieu de mi-juin à mi-juillet dans les sites de nurseries.

Les sites d'hibernation sont ralliés en septembre-octobre et sont occupés jusqu'en avril. Le Grand rhinolophe se regroupe volontiers avec d'autres Rhinolophes, des Vespertilions et des Oreillards.

Le régime alimentaire de cette espèce est essentiellement constitué de Lépidoptères, Coléoptères et Diptères.

➤ Habitats :

En Lorraine, la majorité des sites utilisés pour la mise bas sont d'origine anthropique. La chasse a lieu préférentiellement dans des paysages façonnés par une agriculture extensive. Le Grand rhinolophe, en Europe, emprunte majoritairement des corridors boisés comme routes de vol pour rejoindre les zones de chasse depuis ses gîtes. Au printemps, le Grand rhinolophe chasse de préférence dans les milieux forestiers caducifoliés (offrant une plus grande disponibilité en insectes actifs quand les températures sont fraîches), puis en été et en automne dans des milieux semi-ouverts (prairies pâturées par des bovins et en lisière de bois ou de haies). Il apprécie également les vergers traditionnels et les zones riches en haies. Ce changement correspond aux variations d'abondance des proies-clés.

L'espèce affectionne les paysages semi-ouverts, offrant une grande diversité d'habitats, constitués de boisements clairs de feuillus, de pinèdes claires, d'herbages en lisière de bois ou bordés de haies et pâturés de préférence par des bovins voire des ovins et de ripisylves, landes, friches, vergers pâturés, jardins, etc. Les plantations de résineux, les cultures, spécialement de maïs, et les milieux ouverts dépourvus d'arbres sont généralement évités, car ils constituent des milieux peu favorables à leurs déplacements, et sont inaptes à produire une quantité suffisante de proies.

Même si plusieurs individus peuvent utiliser les mêmes sites, le Grand rhinolophe est un chasseur solitaire, qui ne s'éloigne jamais d'un écotone boisé. Les techniques de chasse sont conformes aux caractéristiques de son système d'écholocation et de sa morphologie alaire. Les proies préalablement repérées sont le plus souvent capturées en vol. La chasse à l'affût se pratique à partir d'une branche basse, dénudée, sous la voûte d'une haie et à l'abri du vent. Pour les auteurs britanniques, cette technique, économe en énergie, est pratiquée uniquement quand les proies ne sont pas en nombre suffisant. Plus rarement, le Grand rhinolophe peut aussi glaner quelques proies au sol.

État des populations et tendances évolutives

➤ En Europe et en France :

Le Grand rhinolophe est moins septentrional que le Petit rhinolophe. Son aire de répartition s'étend de la région méditerranéenne jusqu'aux Balkans. La population la plus nordique se situe au Royaume-Uni. Cette limite se poursuit en Belgique, au Luxembourg et jusqu'en Allemagne. Les effectifs européens ont connu un fort déclin dans la seconde moitié du XXe siècle.

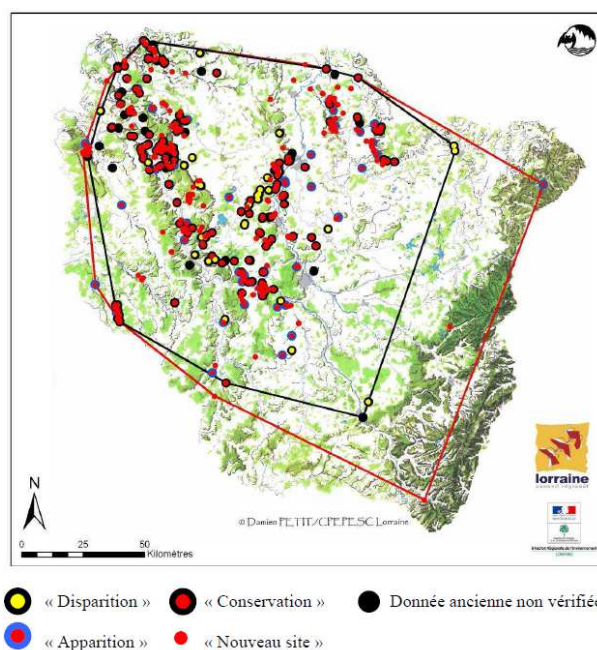
En France, le Grand rhinolophe est présent sur l'ensemble du territoire métropolitain.

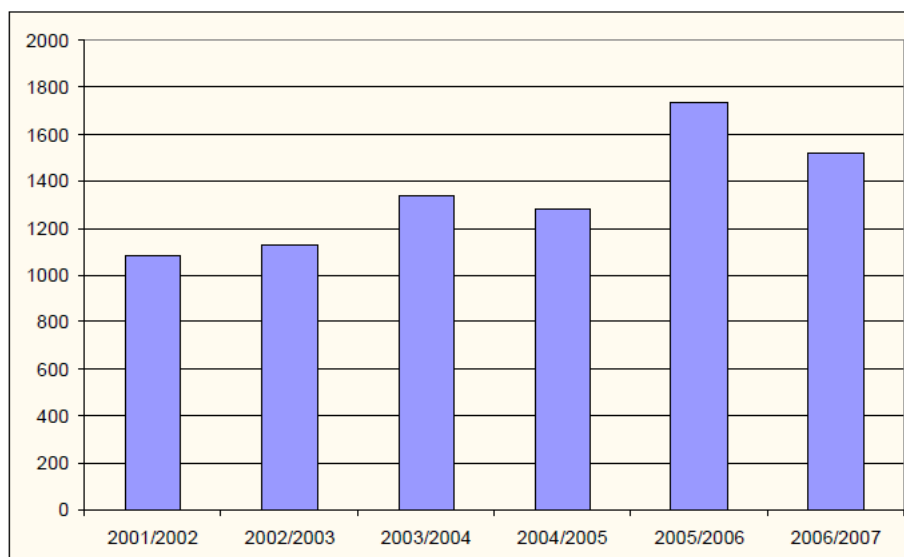


➤ En Lorraine et dans le site N2000 :

En Lorraine, la première mention de la présence de l'espèce date de 1822. L'effectif connu en Lorraine est d'environ 4500 individus. Les données bibliographiques montrent qu'en Lorraine, l'espèce fréquente essentiellement les gîtes pseudo-souterrains pour se reproduire.

Répartition régionale du Grand rhinolophe (CPEPESC Lorraine)





Suivi des gîtes d'hibernation du Grand rhinolophe en Lorraine (n=39), CPEPESC Lorraine

Au sein du site N2000, les données concernent des **gîtes d'estivage, d'hibernation et de transit au sein de quatre communes**. Le tableau suivant recense les gîtes où l'espèce est présente ainsi que son utilisation par l'espèce.

Présence du Grand rhinolophe au sein du site N2000			
Commune	Dénomination du gîte	Utilisation du gîte	Derniers effectifs connus
Bouillonville	Infirmierie allemande (14-18)	Hibernation/ Transit	Hibernation : 6 en 2011 Transit : 5 en 2003
Novéant-sur-Moselle	Cave du Rudemont	Hibernation/ Transit/ Estivage	Estivage : 1 en 2007 Hibernation : 4 en 2011 Transit : 1 en 2012
	Diaclase de la Fraise	Hibernation/ Transit	Hibernation : 3 en 2010 Transit : 1 en 2001
	Mine de la Couleuvre	Hibernation/ Transit	Hibernation : 3 en 2011 Transit : 1 en 2009
Rembercourt-sur-Mad	Grotte privée (ancienne carrière souterraine)	Hibernation/ Transit/ Estivage	Estivage : 1 en 2008 Transit : 3 en 2009 Hibernation : 8 en 2011
Villecey-sur-Mad	Salle dans Viaduc SNCF	Transit	1 en 1998
	Sape de Masson Fontaine (14-18)	Transit	1 en 2001

En dehors des données concernant les gîtes, des contacts au détecteur ont été réalisés au sein du site N2000. L'ensemble de ces données est présenté dans la cartographie suivante

Menaces

Les populations de Grands Rhinolophes ont subi un déclin massif depuis une cinquantaine d'années dans la majeure partie de l'Europe occidentale et centrale. En Lorraine, la tendance semble heureusement s'inverser. Les principaux facteurs responsables du déclin des Rhinolophes sont l'utilisation massive de pesticides en agriculture, la fermeture des accès aux bâtiments utilisés autrefois comme gîtes d'estivage, l'éclairage des bâtiments et des zones rurales, le dérangement en période d'hibernation et la simplification du paysage, en particulier l'arrachage des haies. Parallèlement à ces menaces d'origine anthropique, la dynamique très lente des populations (faible taux de reproduction), et les aléas climatiques peuvent constituer des facteurs aggravants et expliquer la lenteur relative de reconstitution des populations de Petit et Grand rhinolophes.

Mesures de gestion conservatoires

Cette espèce a vu ses populations chuter dramatiquement depuis 1960, conséquence d'une dégradation et d'une banalisation du paysage.

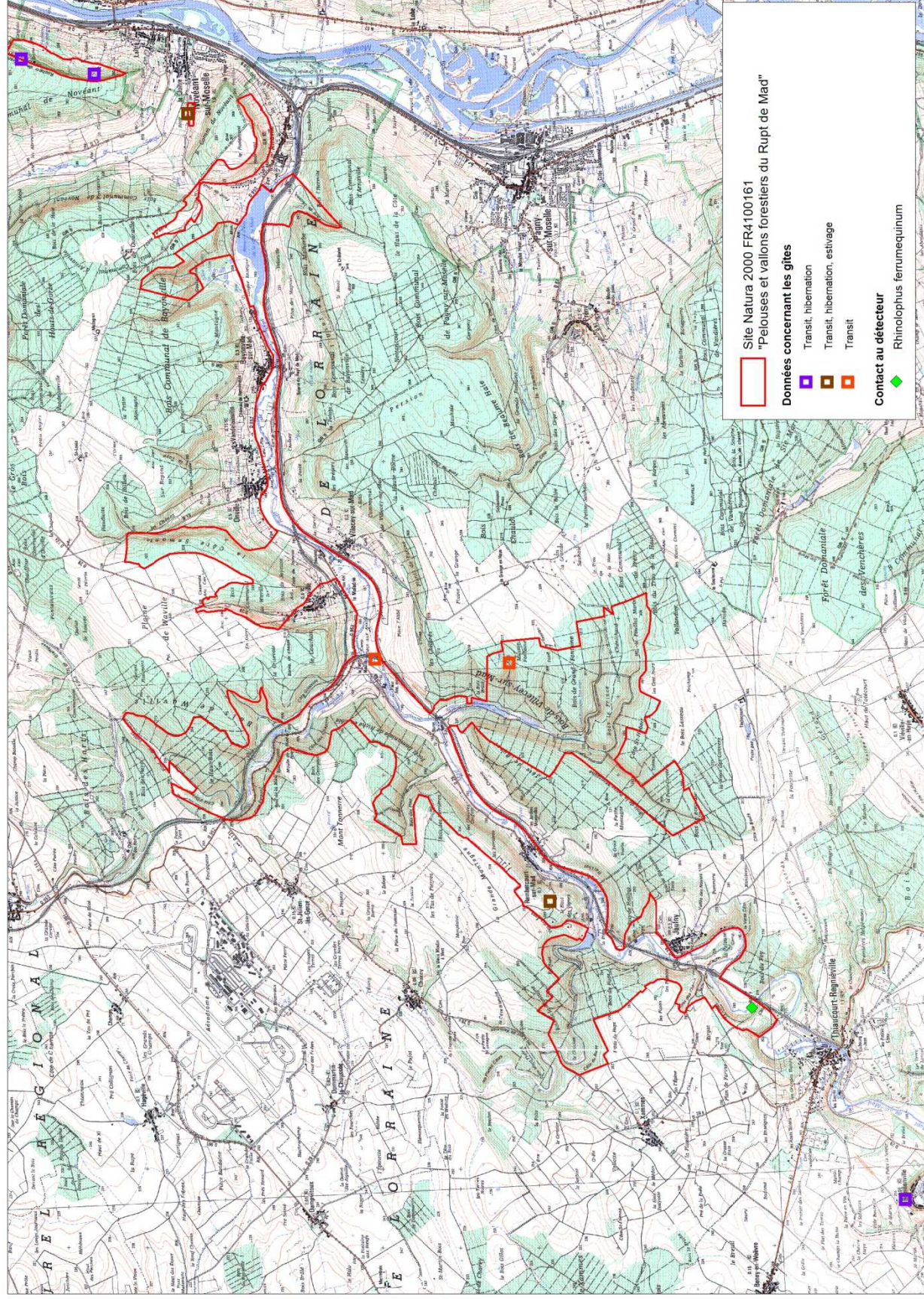
Parallèlement à des mesures incitatives de fond visant à préserver ou restaurer un paysage bocager de qualité (agriculture plus extensive avec réduction des intrants et pesticides, maintien ou plantation de haies et de prés-vergers fauchés ou pâturés, protection des ripisylves), des actions peuvent être menées localement au niveau de l'aménagement et de la protection des gîtes d'estivage et d'hibernation. Au-delà de ces actions directes sur leur habitat, il s'agit de réapprendre à cohabiter avec le Petit et le Grand rhinolophe et les opérations de sensibilisation du grand public sont un aspect incontournable de la stratégie de conservation de ces espèces largement anthropophiles.

Tout au long de l'année, les Grands Rhinolophes utilisent divers habitats-clés qui doivent être impérativement préservés :

- Zones boisées : interdiction des monocultures et maintien des allées forestières et des taillis (particulièrement utilisés au printemps et au début de l'été).
- Pâtures : préservation des herbages pâturés par les bovins (voire par les ovins et chevaux). Les Grands Rhinolophes dépendent de la présence des insectes coprophages (*Aphodius*, *Geotrupes*) en milieu et fin d'été.
- Haies et alignements d'arbres : ils doivent être impérativement conservés, car ils fournissent de grandes quantités d'insectes et des perchoirs pour la chasse à l'affût. Ce sont des axes de déplacement privilégiés reliant les gîtes aux zones de chasse.
- Environnement autour du gîte : le maintien du couvert végétal à la sortie des gîtes est primordial pour permettre aux chauves-souris de quitter le gîte le plus tôt possible sans risque de prédation et de chasser au crépuscule, moment où les insectes sont particulièrement abondants (surtout pour les scarabéidés et les tipulidés).
- Les vermifuges à base d'ivermectine doivent être proscrits du fait de leur rémanence et de leur forte toxicité pour les insectes coprophages.

Ces recommandations doivent être appliquées dans un rayon de 4 km autour des gîtes, plus particulièrement dans le premier kilomètre, vital pour les jeunes.

Site Natura 2000 FR4100161 "Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad" *CHIROPTERES-RHINOLOPHUS FERRUMEQUINUM*



Code Natura 2000 :
1303

Petit rhinolophe

(*Rhinolophus hipposideros*)

Classe
Mammifères

Ordre
Chiroptères

Famille
Rhinolophidés

Statuts réglementaire et de rareté

Protection nationale : arrêté du 23 avril 2007

Convention de Berne : annexe II

Directive Habitats : annexes II et IV

Biogéographie

Europe moyenne et méridionale, Afrique du Nord



Source : François Schwaab

Description de l'espèce

Comme tous les représentants du genre *Rhinolophus*, il se caractérise par la présence d'une feuille nasale, c'est-à-dire un repli membraneux en forme de fer à cheval, autour des narines. Le pelage dorsal est gris-brun, le ventral est gris-blanc. Au repos et en hibernation, il pend, enveloppé entièrement dans ses ailes.

La forte ressemblance entre le Petit et le Grand rhinolophes a conduit auparavant à considérer que ces deux espèces n'en formaient qu'une seule.

Biologie et écologie

➤ Cycle de développement :

La maturité sexuelle est atteinte au bout de leur première année, sur une espérance de vie d'en moyenne 7 ans. La reproduction a lieu en automne, dans les gîtes d'hiver. La femelle endure une période de gestation de 78 jours et occupera les sites de nurserie de la mi-avril à la mi-août. Dans le nord de son aire de répartition, les gîtes sont abrités dans les combles ou les greniers des constructions afin d'y trouver des conditions idéales de température.

➤ Habitats :

L'espèce colonise les zones particulièrement boisées et les régions karstiques. Cette chauve-souris utilise également pour ses gîtes estivaux des constructions humaines notamment dans les limites septentrionales de son aire de répartition alors qu'au sud, elle va davantage se loger dans les grottes et les mines.

Les gîtes sont fréquemment situés à proximité des terrains de chasse constitués de milieux prairiaux, de vergers si possible pâturés, de boisements caducifoliés interconnectés par des haies et des alignements d'arbres.

Le régime alimentaire du Petit rhinolophe est constitué majoritairement de diptères, mais aussi dans une moindre mesure de lépidoptères et de trichoptères, et de façon plus occasionnelle de coléoptères, arachnides et hémiptères.

État des populations et tendances évolutives

➤ En Europe et en France :

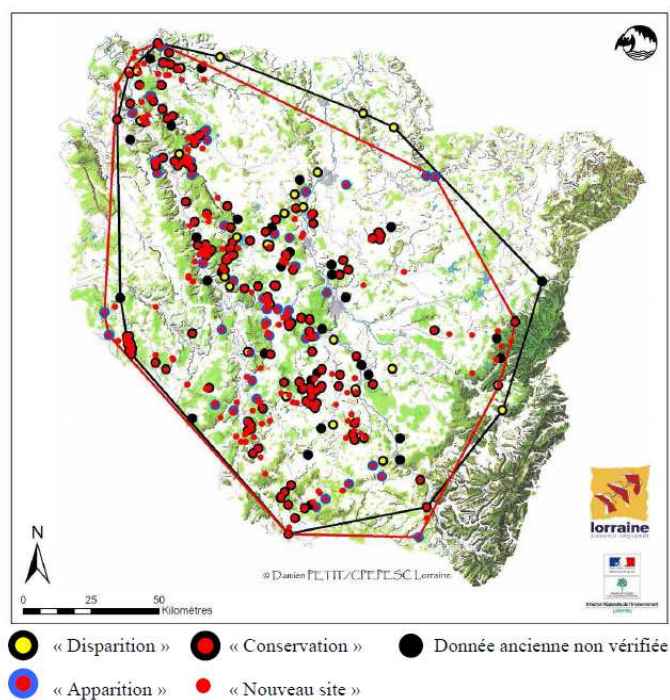
L'espèce a connu un déclin massif depuis une cinquantaine d'années dans la majeure partie de l'Europe occidentale et centrale. Il reste assez commun en Bulgarie, Autriche, Slovaquie, Espagne et Irlande. La France est en limite septentrionale d'aire de répartition. À l'exception de la Lorraine, l'ensemble des régions de la limite septentrionale possède des populations qui représentent moins de 5 % de la population métropolitaine, 25 % étant présents en Corse.



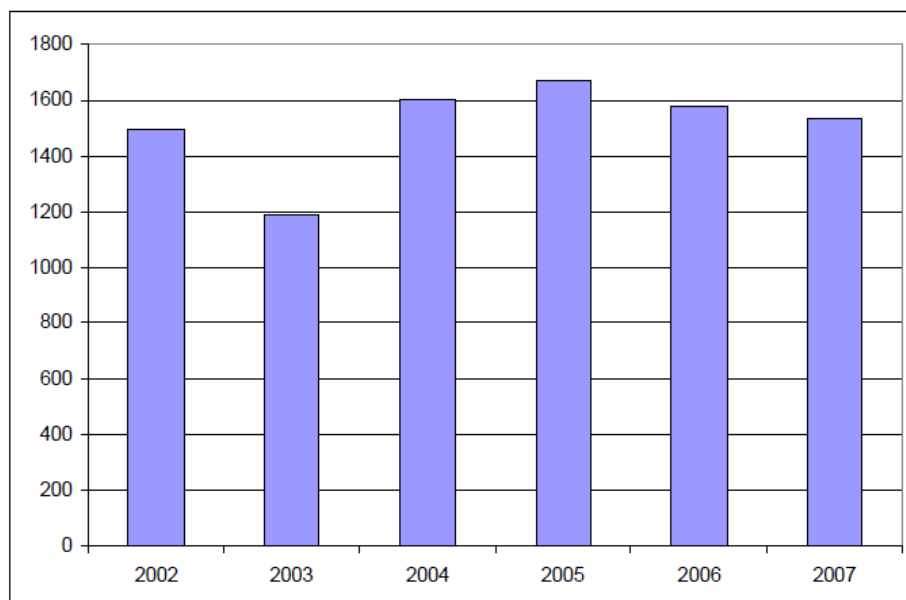
➤ En Lorraine et dans le site N2000 des Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad :

En Lorraine, le Petit rhinolophe a été recensé sur environ 500 sites répartis le long des reliefs de côtes : côte du Barrois, côte de Meuse, côte de Moselle, côte de l'Infralias et côte du grès bigarré. La majorité de ces sites se situent cependant dans la vallée de la Meuse.

Répartition régionale du Petit rhinolophe (CPEPESC Lorraine)



Evolution des colonise de parturition du Petit rhinolophe en Lorraine (n=35). CPEPESC Lorraine.



Au sein du site N2000, les données concernant **des gîtes d'hibernation, de transit et d'estivage au sein de quatre communes**. Le tableau suivant recense les gîtes où l'espèce est présente ainsi que son utilisation par l'espèce

Présence du Petit rhinolophe au sein du site N2000			
Commune	Dénomination du gîte	Utilisation du gîte	Derniers effectifs connus
Bouillonville	Infirmierie allemande (14-18)	Hibernation/transit/Estivage	Estivage : 1 en 2000 Hibernation : 1 en 2011 Transit : 1 en 2011
Novéant-sur-Moselle	Cave du Rudemont	Transit	Transit : 1 en 1996
Rembercourt-sur-Mad	Grotte privée (ancienne carrière souterraine)	Hibernation/transit/Estivage	Estivage : 1 en 1987 Hibernation : 1 en 2011 Transit : 1 en 2009
Villecey-sur-Mad	Salle dans Viaduc SNCF	Transit/ Estivage	Estivage : 1 en 2008 Transit : 1 en 2008

En dehors des données concernant les gîtes, des contacts au détecteur ont été réalisés au sein du site N2000. L'ensemble de ces données est présenté dans la cartographie de la page suivante.

Menaces

- La destruction directe des sites de reproduction,
- La disparition, le traitement ou l'aménagement des combles,
- La régularisation des espaces ouverts (disparition des haies, bosquets, vergers...),
- La conversion des prairies en grandes cultures.

Mesures de gestion conservatoires

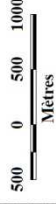
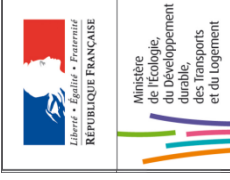
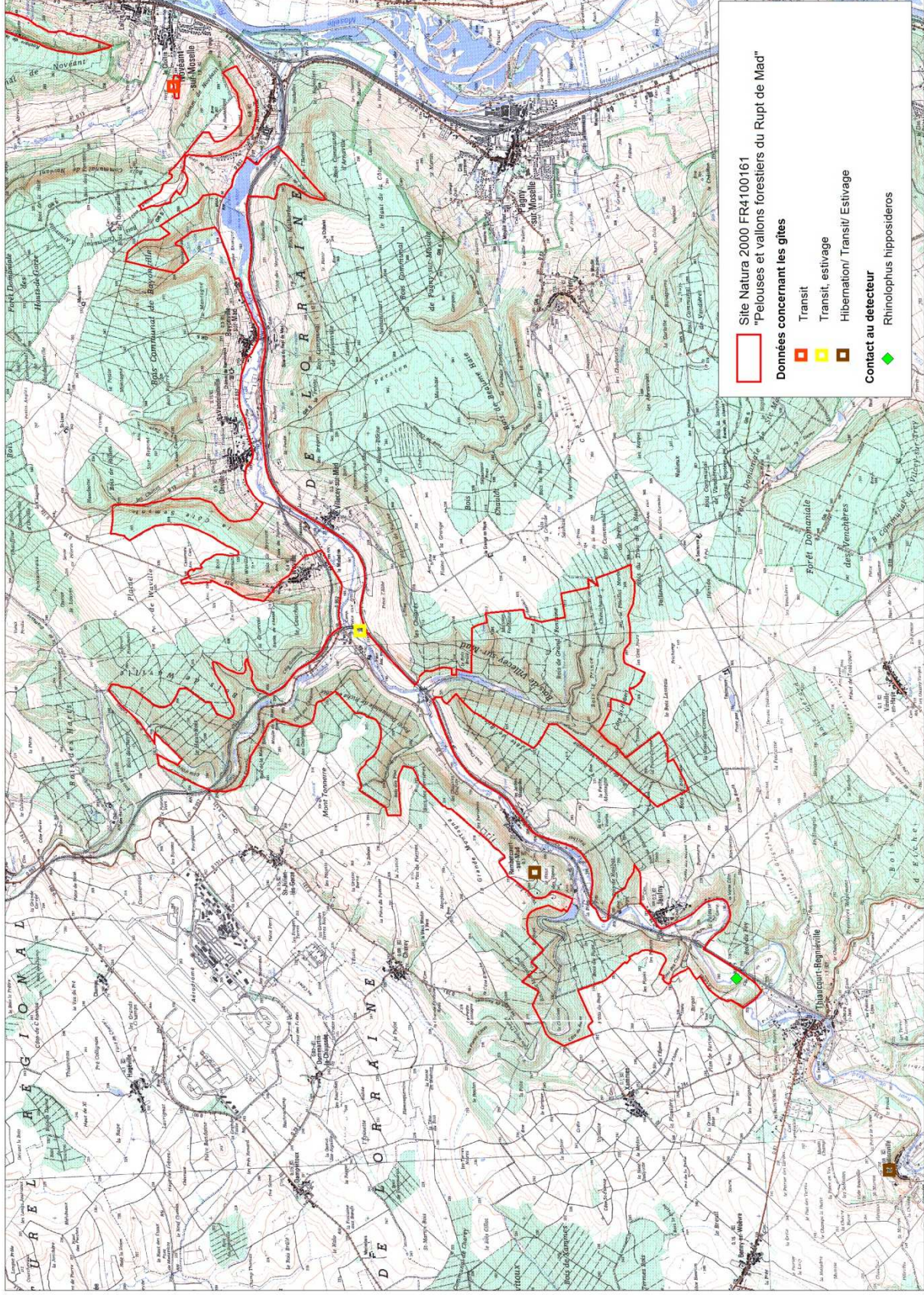
Tout au long de l'année, les Petits Rhinolophes utilisent divers habitats-clés. La diversité des entités paysagères est donc primordiale :

- Zones boisées : interdiction des monocultures et maintien des allées forestières et des taillis (particulièrement utilisés au printemps et au début de l'été).
- Pâtures : préservation des herbages pâturés par les bovins (voire par les ovins et chevaux).
- Haies et alignements d'arbres : ils doivent être impérativement conservés, car ils fournissent de grandes quantités d'insectes et des perchoirs pour la chasse à l'affût. Ce sont des axes de déplacement privilégiés reliant les gîtes aux zones de chasse.
- Environnement autour du gîte : le maintien du couvert végétal à la sortie des gîtes est primordial pour permettre aux chauves-souris de quitter le gîte le plus tôt possible sans risque de prédation et de chasser au crépuscule, moment où les insectes sont particulièrement abondants (surtout pour les scarabéidés et les tipulidés). Les vermifuges à base d'ivermectine doivent être proscrits du fait de leur rémanence et de leur forte toxicité pour les insectes coprophages.

Ces recommandations doivent être appliquées dans un rayon de 4 km autour des gîtes, plus particulièrement dans le premier kilomètre, vital pour les jeunes.

Site Natura 2000 FR4100161 "Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad"

CHIROPTERES-RHINOLOPHUS HIPPOSIDEROS



Barbastelle d'Europe

Code Natura 2000 :
1308

(*Barbastella barbastellus*)

Classe
Mammifères

Ordre
Chiroptères

Famille
Vespertilionidé

Statut réglementaire et de rareté

Protection nationale : arrêté du 23 avril 2007

Convention de Berne : annexe II

Directive Habitats : annexes II et IV

Biogéographie

L'espèce est présente dans une grande partie de l'Europe du Sud de l'Angleterre et de la Suède jusqu'en Grèce puis vers l'est en Ukraine.



Description de l'espèce

La Barbastelle d'Europe est une chauve-souris de taille moyenne. Sa taille varie (en incluant la tête et le corps) entre 45 et 60 mm. Ses oreilles, caractéristiques, sont larges avec les bords internes soudés au-dessus de la tête et jointives au sommet du crâne. Le tragus est triangulaire, assez long, avec une pointe arrondie à l'extrémité. Le museau est court et aplati avec les narines orientées vers le haut. Le pelage de la Barbastelle d'Europe est de couleur sombre avec l'extrémité des poils dorés ou argentés.

Biologie et écologie

➤ Cycle de développement :

Le rut se déroule en automne et en hiver. Les colonies arrivent au mois de mai sur leur site de mise bas qui a lieu selon les pays de fin mai à fin juin. Les jeunes sont allaités pendant six semaines et la maturité sexuelle est atteinte au cours de la deuxième année. L'espérance de vie de l'espèce est d'environ cinq à six ans. En fin de saison, les colonies anthropophiles s'en vont souvent en une seule vague alors que l'essaimage est plus diffus.

➤ Habitat/comportement/régime alimentaire :

L'espèce fréquente les milieux forestiers assez ouverts. Elle est également inféodée aux milieux issus de l'agriculture traditionnelle avec d'anciennes haies et lisières. La présence de points d'eau ou de rivière semble être un facteur favorable à la Barbastelle d'Europe. Les caves voûtées, les ouvrages militaires, les ruines, les arbres creux et souterrains constituent ses gîtes d'hivernage. En été, l'espèce se loge presque toujours contre le bois transformé ou non par l'homme. Ainsi on retrouve l'espèce dans les cavités ou sous l'écorce décollée des arbres, entre les linteaux des portes de granges... En milieu forestier, l'espèce présente souvent de petits effectifs inférieurs à une vingtaine de femelles. Avant la mise bas, la femelle n'occupe pas un gîte d'estivage fixe et change d'arbre quasi-quotidiennement. Le territoire de chasse de l'espèce est déterminant et constitué par des zones agricoles et zones humides ainsi que par les milieux forestiers. La Barbastelle chasse sous la canopée entre 7 et 10 mètres de hauteur de même qu'au-dessus des fondations. Elle se déplace également le long des éléments linéaires du paysage. Son alimentation est constituée de lépidoptères, diptères et petits coléoptères. En hibernation, l'espèce ne craint pas les endroits

ventilés, peu attractifs pour les autres espèces de chauves-souris. Elle recherche toutefois une hygrométrie proche de la saturation et des températures basses de 2 à 5 °C.

État des populations et tendances évolutives

➤ En Europe et en France :

Dans les pays du Nord et de l'Ouest de l'Europe, l'espèce a subi un fort déclin depuis 50 ans. Depuis le début des années 90, on note un arrêt du phénomène de recul dans les pays du Sud. Ainsi, l'espèce réapparaît en Basse-Saxe après 55 ans d'absence.

➤ En Lorraine et dans le site N2000 des Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad :

En Lorraine, l'espèce est très localisée et observée essentiellement en période d'hibernation. On la retrouve principalement dans le piémont vosgien, les Vosges du Nord et le Sud de la Meuse.

En hiver, 94 gîtes ont été inventoriés en Lorraine regroupant environ 620 individus. La discrétion de l'espèce rend très difficile l'estimation de la population complète.

Dans le site N2000, aucune utilisation de gîte par l'espèce n'a été notée. Seul un contact au détecteur est enregistré. Sa localisation est présentée sur la carte suivante.

Menaces

Les principales menaces pesant sur l'espèce sont liées aux changements dans les pratiques sylvicoles :

- Non conservation des arbres creux ou sénescents,
- Les éclaircies et le nettoyage des sous-bois,
- La conversion à grande échelle des peuplements forestiers en monocultures intensives d'essences importées.

Une autre menace concerne l'emploi de produits phytosanitaires touchant les micro-lépidoptères dans les forêts et les vergers.

Enfin, les axes routiers constituent une menace forte dans certaines régions.

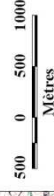
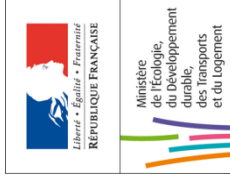
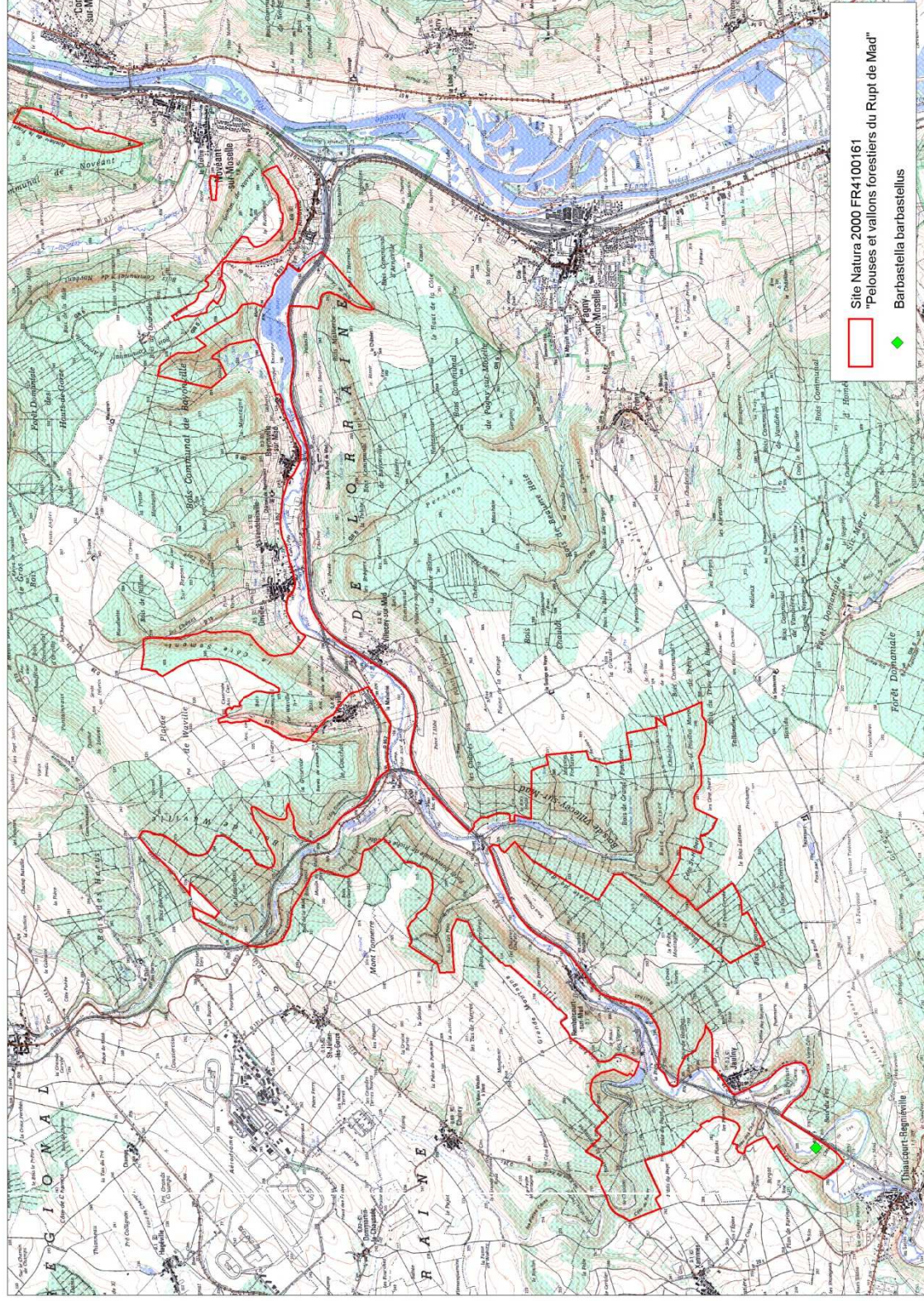
Mesures de gestion conservatoires

Différentes mesures peuvent être mises en place en faveur de l'espèce :

- Conserver des arbres vieillissants afin de laisser le temps aux écorces de se décoller et créer des gîtes propices.
- Créer des îlots de sénescence et des îlots de vieillissement avec au moins deux arbres morts par hectare.
- Privilégier le mélange des essences afin de limiter la propagation d'insectes ravageurs et a posteriori les traitements phytosanitaires.

Site Natura 2000 FR4100161 "Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad"

CHIROPTERES-BARBASTELLA BARBASTELLUS



Vespertilion de Bechstein

Code Natura 2000 :
1323

(*Myotis beschsteini*)

Classe
Mammifères

Ordre
Chiroptères

Famille
Vespertilionidé

Statuts réglementaire et de rareté

Protection nationale : arrêté du 23 avril 2007

Convention de Berne : annexe II

Directive Habitats : annexes II et IV

Biogéographie

L'espèce est représentée dans toute l'Europe occidentale du sud de l'Angleterre et de la Suède jusqu'en Espagne et en Italie. Plus à l'Est, il est connu en Roumanie.



Description de l'espèce

Le Murin de Bechstein ou Vespertilion de Bechstein est une chauve-souris de taille moyenne dont les mensurations (incluant la tête et le corps) sont comprises entre 45 et 55 mm. Son poids varie de 7 à 12 grammes. Ses très longues oreilles, non soudées à la base, dépassent nettement le museau pointu. Le pavillon des oreilles est brun à la base et s'éclaircit vers les extrémités. Le tragus est long et lancéolé. Son pelage dorsal brun à brun pâle contraste avec son ventre blanc à gris très pâle.

Biologie et écologie

➤ Cycle de développement :

Les femelles arrivent sur leur site de mise bas au plus tôt fin avril et jusqu'à fin août. L'élevage des jeunes se fait préférentiellement dans des gîtes artificiels en béton bien exposés. Dans les arbres, les gîtes sont souvent dans les loges de Pic épeiche.

➤ Habitat/comportement/régime alimentaire :

Le Murin de Bechstein est considéré comme l'espèce la plus typiquement forestière. Elle fréquente principalement les vieilles forêts de feuillus avec une préférence pour les forêts de chênes entrecoupées de mares et de petites rivières. On le retrouve cependant, dans de moindres mesures, dans des petits bois voire des milieux agricoles extensifs. En hiver, l'espèce est ubiquiste, mais colonise préférentiellement les arbres creux avant les mines, les carrières souterraines, les caves, les fortifications... Les gîtes d'estivages correspondent surtout à des arbres creux. L'espèce trouve également des gîtes d'estivage sous les écorces décollées des arbres ainsi que dans les gîtes artificiels. Il a pour habitude de changer fréquemment de gîte dans un rayon d'une centaine de mètres. Le territoire de chasse du Murin de Bechstein se trouve principalement en forêt où il apprécie particulièrement les éclaircies dans les vieilles futaies. Il chasse occasionnellement dans les parcs et vergers. Le Murin de Bechstein est insectivore. Il se nourrit des papillons nocturnes, moustiques ou coléoptères, glanés dans le feuillage et sur les branches, mais aussi au sol.

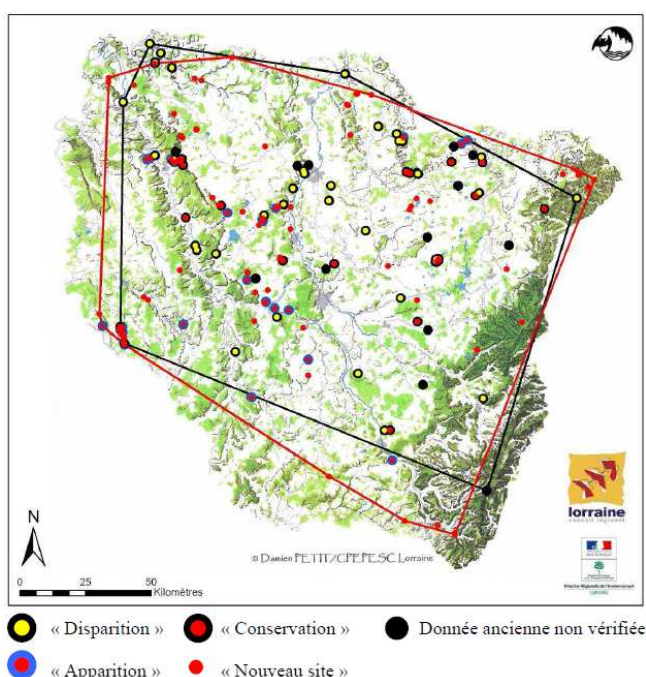
État des populations et tendances évolutives

➤ En Europe et en France :

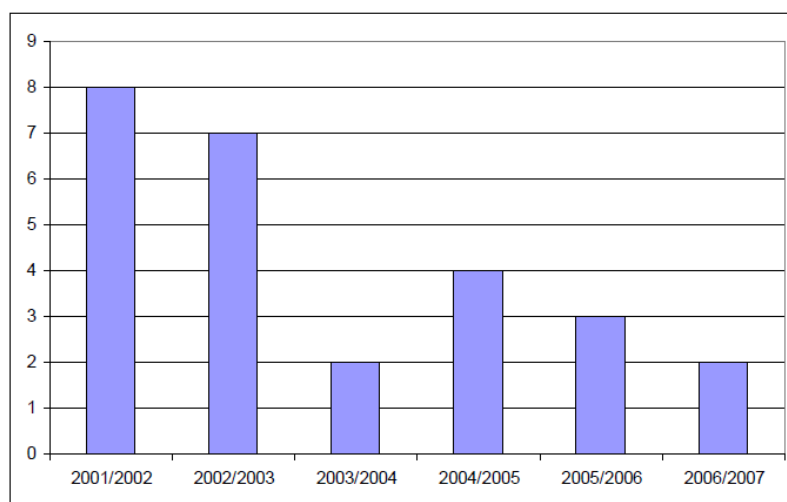
L'état et l'importance des populations du Murin de Bechstein sont mal connus en raison des mœurs forestières de l'espèce. En Europe, l'espèce semble bien présente, mais nulle part abondante. Les populations semblent plus faibles ou cantonnées dans le sud de l'Angleterre, en déclin aux Pays-Bas et dans le sud de la Pologne. En France, l'espèce est observée principalement en période hivernale. La Bretagne et le Pays de Loire abritent des populations importantes.

➤ En Lorraine et dans le site N2000 des Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad :

En Lorraine, l'espèce est représentée sur tous les territoires, mais dans l'état actuel des connaissances, il est estimé, sûrement à tort, comme très rare. Six colonies de mise bas et d'estivage ont été découvertes dans la région grâce à l'utilisation récente du radiopistage. En été, ces six nouvelles colonies regroupent entre 80 et 120 femelles et juvéniles.



Répartition du vespertilion de Bechstein en Lorraine (CPEPESC Lorraine)



Suivi des colonies d'hibernation connues du Vespertilion de Bechstein en Lorraine (n=10)
CPEPESC Lorraine

Dans le site N2000, les données concernent un gîte de transit et d'hibernation. Le tableau suivant recense les gîtes où l'espèce est présente ainsi que son utilisation par l'espèce

Présence Murin de Bechstein au sein du site N2000			
Commune	Dénomination du gîte	Utilisation du gîte	Derniers effectifs connus
Rembercourt-sur-Mad	Grotte privée (ancienne carrière souterraine)	Hibernation/Transit	Hibernation : 1 en 1988 Transit : 1 en 2009

En dehors des données concernant les gîtes, des contacts au détecteur ont été réalisés au sein du site N2000. L'ensemble de ces données est présenté dans la cartographie suivante.

Menaces

Les principales menaces pesant sur l'espèce sont liées aux changements dans les pratiques sylvicoles :

- Non conservation des arbres creux ou sénescents,
- Les éclaircies et le nettoyage des sous-bois,
- La conversion à grande échelle des peuplements forestiers en monocultures intensives d'essences importées,
- La fragmentation des massifs forestiers qui conduit à des isolats de population.

Une autre menace concerne l'emploi de produits phytosanitaires touchant les micro-lépidoptères dans les forêts et les vergers.

Enfin, les axes routiers constituent une menace forte dans certaines régions ainsi que le développement des éclairages publics.

Mesures de gestion conservatoires

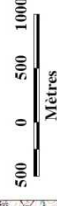
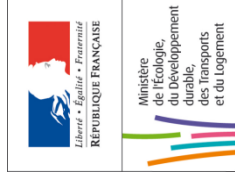
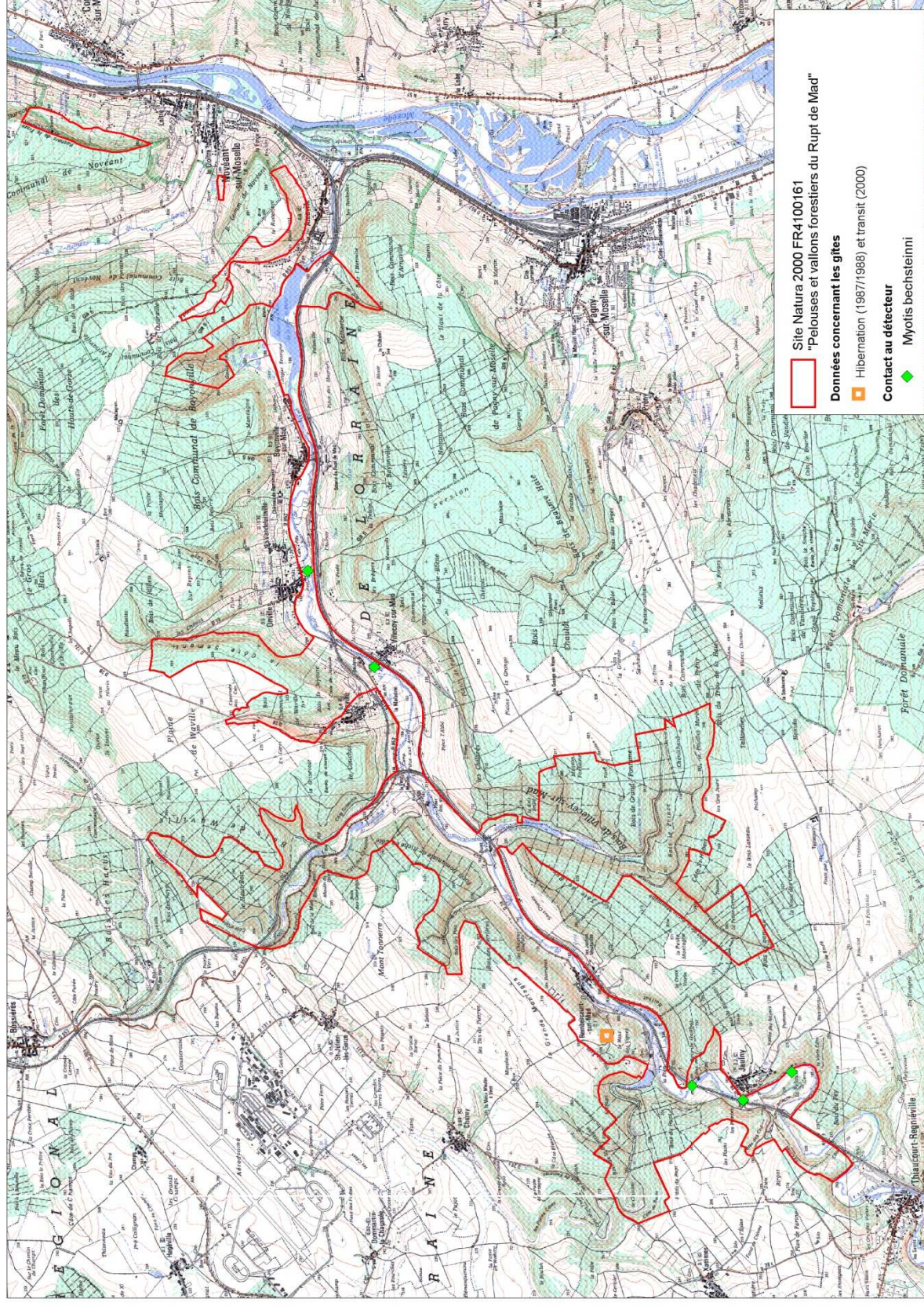
Afin d'être efficaces, les mesures de gestion doivent prendre en compte en même temps, la conservation des gîtes d'hiver, d'estivage et du territoire de chasse.

Différentes mesures peuvent être mises en place en faveur de l'espèce.

- Conserver des arbres vieillissants afin de laisser le temps aux écorces de se décoller et créer des gîtes propices.
- Favoriser une gestion forestière communale et intercommunale pour limiter la surface vouée aux monocultures intensives.
- Créer des îlots de sénescence et des îlots de vieillissement avec au moins deux arbres morts par hectare.
- Privilégier le mélange des essences afin de limiter la propagation d'insectes ravageurs et a posteriori les traitements phytosanitaires.

Site Natura 2000 FR4100161 "Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad"

CHIROPTERES-MYOTIS BECHSTEINI



Code Natura 2000 :
1065

Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*)

Classe
Insectes

Ordre
Odonates

Famille
Coenagrionidés

Statut réglementaire et de rareté

Protection nationale : arrêté du 22 juillet 1993

Convention de Berne : annexe II

Directive Habitats : annexe II

Cotation UICN : Europe -> en danger

France -> en danger

Biogéographie

Europe moyenne et méridionale, Afrique du Nord

Description de l'espèce

Imago* : Taille fine et grêle, abdomen de 19 à 27 mm, ailes postérieures de 12 à 21 mm. Tête à occiput noir bronzé avec une ligne claire en arrière des ocelles et des taches post oculaires nettes et arrondies. Le mâle présente un abdomen bleu ciel à dessins noirs disposés de la façon suivante : segment 2 macule généralement en forme de U posé sur un élargissement très marqué partant de la base, segments 3 à 6 et 9 à moitié basale, 7 et 10 en totalité noirs, segment 8 bleu. Chez la femelle, l'abdomen est dorsalement presque entièrement noir bronzé.



Biologie et écologie

➤ Cycle de développement :

La période de vol des imagos s'étend de début mai à fin août. Les plus fortes densités s'observent de mi-mai à fin juin. Cette phase d'émergence principale est la période de prospection la plus propice pour s'assurer de la présence de l'espèce. Le dénombrement des effectifs y est alors facilité par le fait que les autres Coenagrionidés aux patterns proches sont encore peu abondants.

Suite à l'émergence* et à une période de maturation sexuelle, les adultes investissent les zones de reproduction. Les adultes se tiennent principalement dans les zones de végétation herbacée rivulaire ensoleillées (cariçaies, friches) ou, dans le cas de petits cours d'eau, sur les plantes aquatiques émergentes. De manière générale, mégaphorbiaies et friches herbacées le long des berges jouent un rôle de refuge important pour les adultes ou les juvéniles. La femelle accompagnée par le mâle insère ses œufs dans les plantes aquatiques ou riveraines. L'éclosion a lieu quelques semaines après, et le cycle de développement larvaire est généralement de 2 ans.

➤ Habitats :

L'espèce colonise divers types d'habitats lotiques (ruisseaux et ruisselets d'eau courante) permanents de tailles variables (sources, fossés alimentés, ruisseaux, petites rivières...), en général bien ensoleillés, souvent en terrains calcaires, avec une végétation aquatique souvent bien représentée (carex, joncs, glycérie, menthe, cresson, callitriche, roseaux...). Les larves étant sensibles aux pollutions organiques, les populations abondantes sont principalement observées sur des biotopes aux eaux oligotrophes et de bonne qualité.

État des populations et tendances évolutives

➤ En Europe et en France :



L'Agrion de mercure est largement répandu en Europe occidentale et en Afrique du Nord.

La régression de l'espèce est constatée dans de nombreux pays européens, notamment dans le nord de son aire de répartition. Elle est inscrite sur les Listes Rouges (1) d'Europe (En Danger) ; (2) du Bade-Wurtemberg (Très menacé), (3) de Suisse (Au bord de l'extinction) où moins d'une quinzaine de stations sont connues ; (4) de France (En Danger).

L'Agrion de Mercure est présent sur l'ensemble du territoire de la France métropolitaine, à l'exception de la Corse, parfois jusqu'à 1600 mètres d'altitude dans le sud. Il peut être localement abondant dans certains départements, avec toutefois des effectifs paraissant moins importants dans le nord du pays, probablement pour des raisons anthropiques. Dans de nombreuses régions françaises, il est toutefois considéré comme localisé ou assez localisé.

➤ En Lorraine et dans le site N2000 :

En Lorraine, elle est considérée comme assez commune, répandue sur l'ensemble du plateau lorrain, mais délaissant les cours d'eau acides du massif vosgien.

Au sein du site N2000, l'Agrion de Mercure a été observé en 2012 en trois localités. Sur le Rupt de Mad à Jaulny et Waville ainsi que sur le ruisseau du Soiron également à Waville.

Menaces

- Destruction directe des sites de reproduction (comblement et curage de fossés, perturbations du réseau hydrographique par la rectification ou la déstructuration des berges, destruction de la végétation associée aux milieux aquatiques). Cette action induit un impact d'autant plus fort que les populations sont de petites tailles et isolées.
- Pollution des eaux susceptible de détruire les larves et la végétation aquatique et de modifier les propriétés physico-chimiques des eaux.
- Modification du régime hydrologique des eaux conduisant à des assèchements temporaires.
- Fermeture complète des cours d'eau par des formations ligneuses (absence de lumière).

Mesures de gestion conservatoires

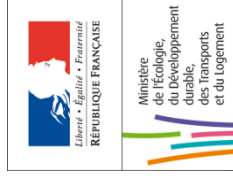
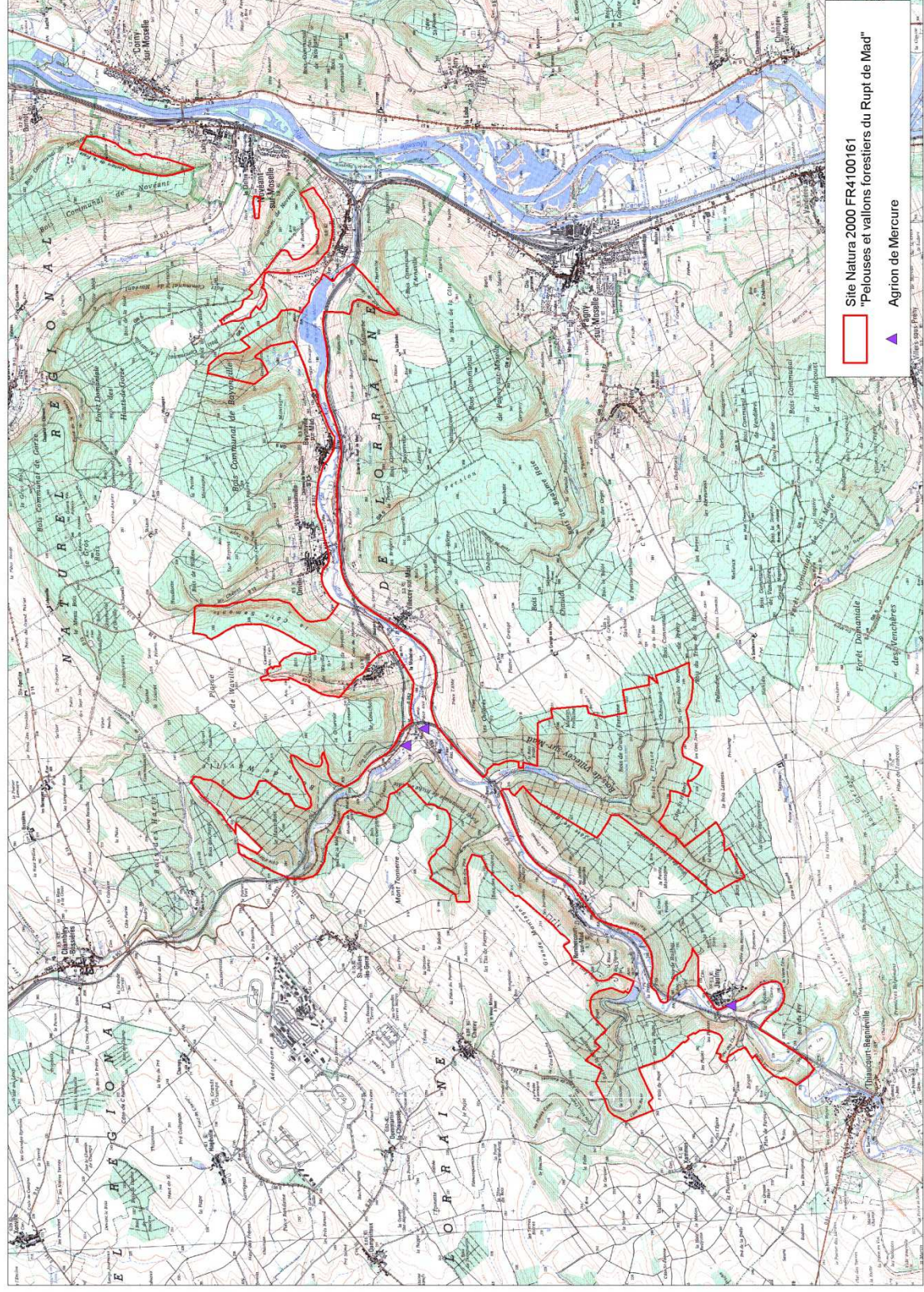
La conservation des populations d'Agrion de mercure est avant tout tributaire d'une protection stricte de la qualité des eaux et du maintien d'un régime hydrologique adapté. Toutefois, certaines opérations de gestion des lits mineurs et des berges sont susceptibles de favoriser le maintien d'une population ou la recolonisation d'un linéaire dépeuplé :

- Restauration de cours d'eau embroussaillés : ouverture de linéaires (au minimum de 10 m) à intervalles réguliers.
- Création ou maintien de bandes enherbées (d'une largeur de 10 m) le long des fossés et de petits cours d'eau en zone de labours. Fauche/broyage après la période d'émergence principale des imagos (soit après le 15 juillet) ;
- Adoucissement des berges trop encaissées,
- Fractionnement de l'intervention lors de la réalisation d'opérations de curage des fossés.
- Maintien ou création d'une topographie douce des berges,

- Limitation voire absence de tout fertilisant ou amendement destiné à modifier les caractères physico-chimiques de l'eau,
- Elimination des ligneux colonisant les grèves d'étangs ;

Site Natura 2000 FR4100161 "Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad"

AGRION DE MERCURE-COENAGRION MERCURIAL



Code Natura 2000 :
1060

Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)

Classe
Insectes

Ordre
Lépidoptères

Famille
Lycaenidés

Statut réglementaire et de rareté

Protection nationale : arrêté du 22 juillet 1993

Convention de Berne : annexe II

Directive Habitats : annexes II et IV

Cotation UICN : Monde -> faible

France -> en danger

Biogéographie

Espèce paléarctique dont l'aire de répartition est morcelée depuis la France jusqu'à l'est de l'Asie.



Description de l'espèce

Imago* : La longueur de l'aile antérieure mesure de 15 à 20 mm. Le Cuivré des marais présente un fort dimorphisme sexuel. Le mâle se reconnaît par l'orange vif du dessus des ailes et la virgule discoïdale noire sur la face supérieure de ses quatre ailes. La femelle a le dessus des ailes antérieures également orange, parsemé de taches noires, tandis que le dessus des ailes postérieures est brun avec une bande submarginale orange. Mâles et femelles se distinguent des autres cuivrés par le dessous des ailes postérieures de couleur bleutée (avec une bande submarginale orange), alors que les antérieures sont orange.

Biologie et écologie

➤ Cycle de développement et régime alimentaire :

Les populations lorraines, et plus largement françaises, présentent un cycle bivoltin*, soit deux générations d'adultes par an. La première génération apparaît de la mi-mai à la fin juin, la seconde de début août à la mi-septembre. Les œufs sont pondus isolément ou en petit groupe (2 à 4) sur les feuilles, les tiges et l'inflorescence, vertes ou desséchées d'oseilles sauvages (*Rumex sp.*). Certaines feuilles d'oseille peuvent recevoir plusieurs dizaines d'œufs. Chaque femelle déposerait entre 60 et 90 œufs. La durée de l'incubation varie entre 5 et 12 jours.

Les chenilles se nourrissent du limbe foliaire, se tenant généralement à la face inférieure des feuilles. Le parasitisme élevé que subissent les chenilles réduit considérablement les effectifs. Ce sont les chenilles de 2ème et 3ème stades qui hivernent. Elles entrent en diapause approximativement d'octobre à fin mars et passent l'hiver à la base des feuilles d'oseille, enroulées dans des feuilles mortes desséchées. Durant cette période elles peuvent supporter une immersion de plusieurs semaines (crues des rivières).

Les chrysalides sont soit suspendues à la base des tiges d'oseille, la tête en bas, soit cachées dans une feuille séchée, enroulées d'une légère enveloppe de soie. La nymphose* durerait de 12 à 16 jours.

Les adultes ont un vol rapide et sont assez mobiles une dizaine de jours dans la nature. Ils se nourrissent du nectar de fleurs diverses, appréciant plus particulièrement *Leucanthemum vulgare* (Marguerite), *Pulicaria dysenterica* (Pulicaire dysentérique), *Origanum vulgare* (Marjolaine sauvage), *Eupatorium cannabinum* (Eupatoire chanvrine), *Lythrum salicaria* (*Lythrum salicaire*), *Mentha aquatica* (Menthe aquatique)... Les mâles adultes présentent un comportement territorial.

En France, il apparaît en deux générations. La première s'observe du 15 mai à la fin juin et la seconde de la fin juillet à la fin août. Le cuivré peut se déplacer sur 20 kilomètres.

➤ Habitats :



L'espèce se rencontre principalement dans les complexes prairiaux humides. Les milieux utilisés se caractérisent par leur ouverture et leur ensoleillement. Les populations se limitent parfois à de petits îlots le long de fossés humides rarement fauchés. Les habitats doivent réunir, dans un périmètre de quelques hectares, un certain nombre d'éléments permettant de répondre aux besoins de l'espèce à tous les stades de son cycle de vie, en particulier :

- des plantes nourricières pour les chenilles, en densité et situation adéquate ;
- des sources de nectar suffisantes et variées pour les deux générations d'adultes ;
- des espaces herbacés ensoleillés et donc relativement ouverts, peu ou pas exploités, soumis au plus à des fauches limitées ou à pâturage très extensif ne supprimant pas les différentes ressources à un moment crucial du cycle.

État des populations et tendances évolutives

➤ En Europe (hors Asie) et en France :

Elle est en déclin dans beaucoup de pays européens (notamment l'Autriche, l'Allemagne, le Luxembourg, la Roumanie, l'Italie, la Slovaquie et la Belgique). Par contre, dans d'autres pays tels que la République tchèque, l'Estonie ou la Pologne, l'espèce semble plutôt en expansion.

En France, le Cuivré des marais est globalement moins menacé que d'autres espèces de Lépidoptères liées aux zones humides. Plusieurs auteurs considèrent que cette espèce est en voie d'extension, du fait, semble-t-il, à une forte capacité de colonisation des habitats potentiels.

➤ En Lorraine et au sein du site N2000 :

En Lorraine, le Cuivré des marais est localisé avec des populations souvent faibles. Toutefois, il est relativement aisé de l'observer dans les sites qui lui conviennent.

Au sein du site N2000, il est bien présent à Jaulny (avec une quinzaine d'individus inventoriés en 2010). Quelques individus ont tout de même pu être observés à Waville, Villecey-sur-Mad ainsi qu'à Bayonville-sur-Mad.

Menaces

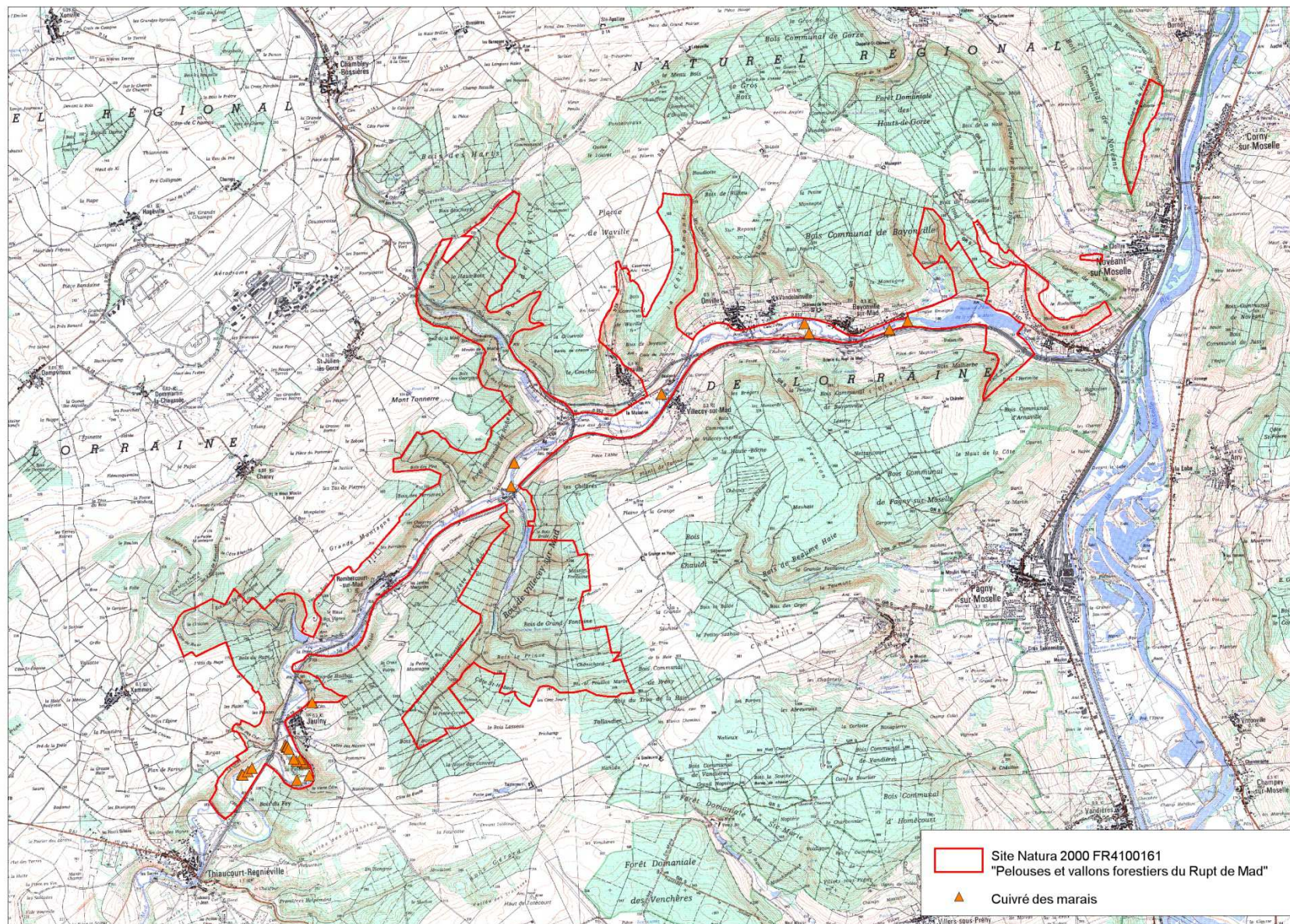
- Assèchement des zones humides résultant du drainage des surfaces agricoles et retournement des prairies en terres arables,
- Intensification de la conduite des prairies : augmentation des chargements, amendements, traitements phytosanitaires, fauche précoce,
- Fauche précoce des bords de routes et/ou des chemins, curage des fossés de drainage à des périodes inappropriées. Ces deux actions induisent la disparition de micro-milieus favorables à l'implantation de petits îlots de populations et à la dispersion du Cuivré des marais (corridors).

Mesures de gestion conservatoires

- Préservation des complexes prairiaux humides et de leur fonctionnement hydrologique.
- Mise en place de zones refuges dans les prairies les plus favorables au papillon.
- Pratiques agricoles respectueuses des exigences écologiques de l'espèce : réduction de l'utilisation d'intrants, faible chargement, fauche semi-tardive à tardive, maintien de bandes/îlots non fauchées et/ou pâturées et traitement adapté des bords de route.

Site Natura 2000 FR4100161 "Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad"

CUIVRE DES MARAIS-LYCAENA DISPAR



500 0 500 1000
Mètres

Site Natura 2000 FR4100161
"Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad"

▲ Cuivre des marais



Code Natura 2000 :
1065

Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*)

Classe
Insectes

Ordre
Lépidoptères

Famille
Nymphalidés

Statut réglementaire et de rareté

Protection nationale : arrêté du 22 juillet 1993

Convention de Berne : annexe II

Directive Habitats : annexe II

Cotation UICN : France -> en danger

Répartition :

L'espèce *Euphydryas aurinia* est distribuée du Maghreb à la Corée en passant par l'Europe et l'Asie tempérée.



Description de l'espèce

Imago* : Le Damier de la Succise possède des ailes antérieures de 15 à 25 mm, de couleur fauve avec des dessins noirs d'importance variable. Les ailes postérieures, de même couleur, portent une série complète de points noirs dans la bande post discale* orange (visible sur les deux faces).

La femelle est généralement plus grande que le mâle.

Œuf : Il est jaune brillant lors de la ponte, puis brunit rapidement.

Biologie et écologie

➤ Cycle de développement et régime alimentaire :

Le Damier de Succise est univoltin. La période de vol s'étale sur trois à quatre semaines de mai à juin. Les mâles se cantonnent surtout le long des lisières arborées où ils se livrent à des combats territoriaux en attendant le passage des femelles. Les œufs sont pondus en amas de 50 à 600 œufs sous les feuilles de la Succise des prés (*Succisa pratensis*). L'incubation dure trois à quatre semaines. Les chenilles sont grégaires durant la première partie de leur vie, constituant un nid de soie communautaire autour de la plante nourricière ou dans la végétation avoisinante. L'espèce hiverne au stade de chenille du quatrième stade. La nymphose* ayant lieu non loin du sol, souvent sur les feuilles de la plante hôte, dure une quinzaine de jours.

➤ Habitats :

Le Damier de la Succise se rencontre dans des biotopes humides à mésophiles où se développe la Succise des prés (prairies humides et mésophiles oligotrophes à mésotrophes). L'abondance de cette plante semble être un facteur important pour l'établissement d'une colonie. Le papillon peut utiliser des bas-fonds humides de faible surface, sur les bordures des routes et des chemins.

État des populations et tendances évolutives

➤ En Lorraine et au sein du site N2000 :

La présence de l'espèce est attestée sur une centaine de sites en Lorraine. Les populations établies dans les prairies humides sont en fort déclin. Au total, **4 localités du Damier de la Succise** ont été trouvées, dont 1 est nouvelle, les 3 autres étant déjà connues (sites gérés par Conservatoire des Sites Lorrains) :

- **Pelouses d'Arnaville** (Côte du Rudemont – site CSL), 7 individus ont été notés le 31/05/2009, sur un secteur déjà connu pour l'espèce.
- **Pelouses de Waville** (sites CSL), 1 individu noté sur la pelouse principale, à l'Ouest de la D28, le 30/05/2009 et 3 individus sur la pelouse intraforestière de la **Croix de Joyeuse**, le 12/06/2009. Les conditions écologiques sont plus favorables sur ce dernier site, et la population est probablement plus importante que sur les pelouses plus sèches le long de la D28. Des recherches succinctes ont permis de trouver facilement plusieurs pontes sur *Knautia arvensis* et *Scabiosa columbaria*.
- **Prairie maigre de la Côte Griseiroie, à Waville**, la découverte de cette nouvelle station a été réalisée par Christophe Courte (ECOLOR), qui a observé 2 femelles le 29/05/2009. Lors d'un second passage le 30/05/2009, 1 seule femelle a été observée. Cette station est très atypique, car elle correspond à « l'écotype prairie maigre » du Damier de la Succise, qui n'était pas connu en Lorraine (on trouve principalement cet écotype dans les Alpes). Il sera intéressant de définir quelle plante-hôte est utilisée : *Knautia arvensis* et *Scabiosa columbaria* ssp. *pratensis* sont présentes sur le site, la seconde serait alors une plante-hôte nouvelle pour ce papillon (seule la ssp. nominative *Scabiosa c. columbaria* étant connue).

Menaces

- Assèchement des zones humides résultant du drainage des surfaces agricoles
- Retournement des prairies en terres arables
- Intensification de la conduite des prairies : augmentation des chargements, amendements, traitements phytosanitaires, fauche précoce. Ces pratiques sous-tendent une dégradation des capacités d'accueil des systèmes prairiaux.
- Fauche précoce des bords de routes et/ou des chemins, curage des fossés de drainage à des périodes inappropriées.

Ces deux actions induisent la disparition de micro-milieus favorables à l'implantation de petits îlots de populations et à la dispersion du Damier de la Succise (corridors).

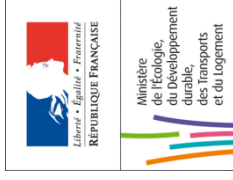
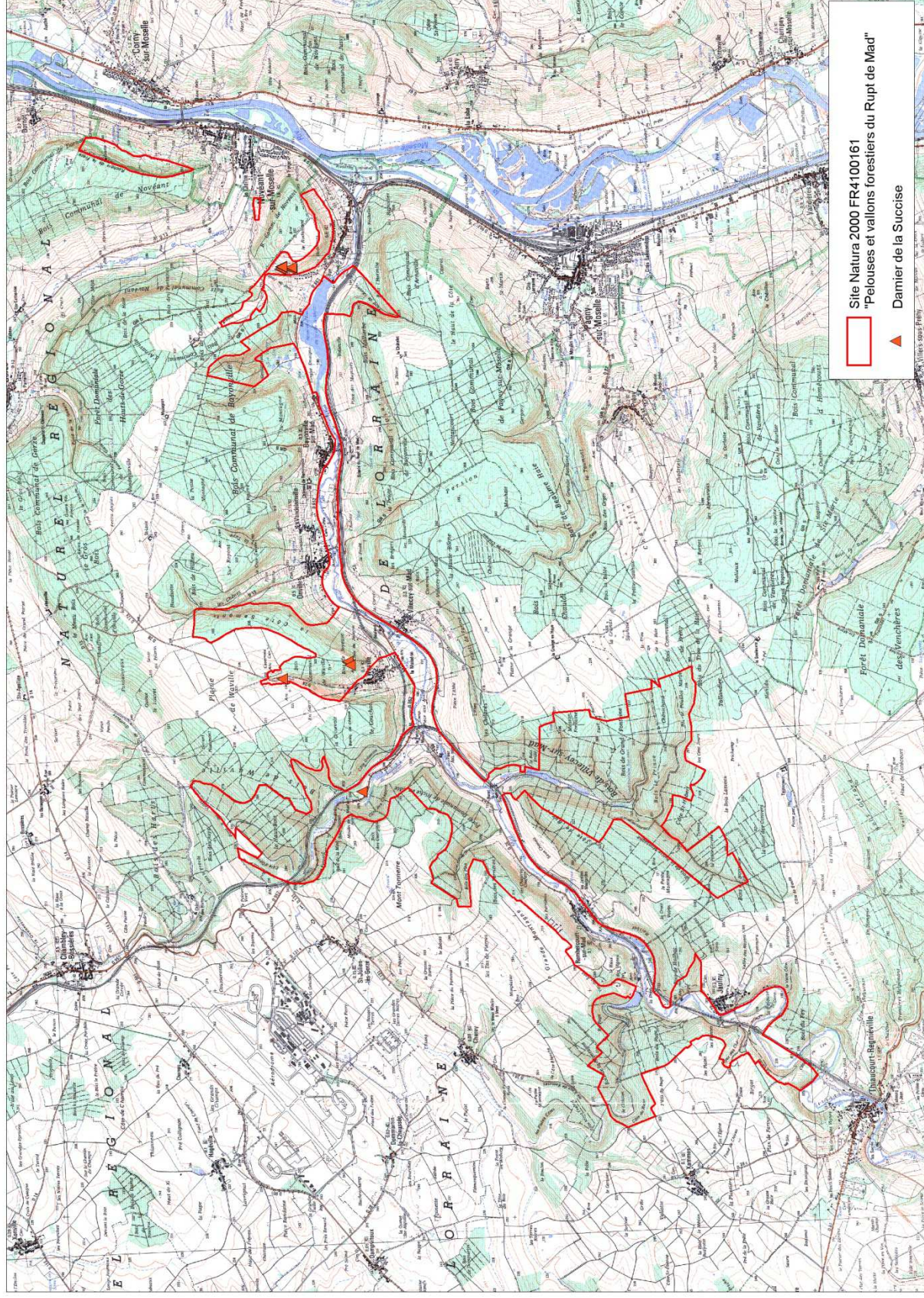
Mesures de gestion conservatoires

- Préservation des complexes prairiaux humides et de leur fonctionnement hydrologique.
- Mise en place de zones refuges dans les prairies les plus favorables au papillon.
- Pratiques agricoles respectueuses des exigences écologiques de l'espèce : réduction de l'utilisation d'intrants (fertilisation, phytosanitaires), faible chargement, fauche semi-tardive à tardive, maintien de bandes/îlots non fauchées et/ou pâturées.
- Traitement extensif des bords de routes, chemins et fossés : absence de pesticides, prise en compte de la phénologie* du papillon lors de la fauche des bords de routes et chemins, et du curage des fossés.
- Les mesures à prendre se concentrent donc à la prairie maigre de la Côte Griseiroie, à Waville (54), et consisteraient à définir un cahier des charges avec des dates de fauche compatible avec le cycle biologique du Damier de la Succise. L'idéal serait de mettre en place, sur chaque

site, une rotation de la fauche sur plusieurs années pour assurer un maximum de succès à l'espèce et maintenir ainsi chaque année des espaces non fauchés. La fauche doit intervenir en fin de saison afin de préserver les ressources alimentaires des chenilles et la hauteur de coupe doit être suffisamment haute (> 10 cm) afin de conserver les rosettes de feuilles qui abritent les chenilles et les chrysalides. Il serait également utile de localiser précisément les sites de ponte et la/les plantes-hôtes utilisées.

Site Natura 2000 FR4100161 "Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad"

DAMIER DE LA SUCCISE-EUPHYDRIA AURINIA



Code Natura 2000 :
1193

Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)

Classe
Amphibiens

Ordre
Anoures

Famille
Bombinatoridé

Statut réglementaire et de rareté

Protection nationale : arrêté du 19 novembre 2007

Convention de Berne : annexe II

Directive Habitats : annexe II et IV

Cotation UICN : France -> Vulnérable

Description de l'espèce

Le Sonneur à ventre jaune est un anoure d'environ 45 à 50 mm. Son aspect général est ramassé avec un profil arrondi. Il possède une peau dorsale épaisse et verruqueuse, de couleur terreuse, hérissée de pointes noires cornées. La face inférieure est tachetée de jaune orangé sur un fond noir, sur le ventre, la face interne des cuisses, des doigts et des orteils.



Biologie et écologie

➤ Habitat/Comportement/Régime alimentaire :

Le Sonneur à ventre jaune est une espèce de plaine, de colline et de montagne, mais qui évite toutefois les plus hauts reliefs. Il fréquente des zones riches en poches d'eau, si possible de faible surface et bien exposées rarement avec d'autres amphibiens et poissons. L'activité débute souvent en mai et se termine le plus souvent en septembre, la saison de reproduction débute fin avril début mai et se termine mi-août. Les appels nuptiaux sont émis en journée et en début de nuit et la ponte se fait généralement en soirée de manière fractionnée. L'adulte ne s'éloigne que peu de son lieu de reproduction, moins de 200 m.

Le sonneur se nourrit de lombrics, de petites limaces et d'insectes qu'il trouve dans l'environnement proche de son point d'eau ou dans son habitat terrestre composé généralement d'une mosaïque de milieu ouvert (carrière, gravière, prairie, pâture) et de boisements.

État des populations et tendances évolutives

➤ Population en France :

Le Sonneur à ventre jaune est en régression en France comme dans plusieurs pays européens. L'espèce est largement répandue dans l'est du pays (Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne, Franche-Comté) et dans le Limousin. Partout ailleurs, bien qu'il puisse exister des noyaux de populations présentant des effectifs importants (comme en Ardèche ou en Isère), ses populations sont beaucoup plus dispersées et en particulier en limite d'aire de répartition (au nord, à l'ouest et au sud). La limite septentrionale de répartition passe par le sud du département des Ardennes et, en allant vers l'ouest, passe par le département de la Marne et le sud du département de l'Aisne. La limite nord-ouest se situe en Normandie, dans le département de l'Eure. Dans le sud, la limite passe, d'ouest en est, par l'Aquitaine, le Lot, l'Ardèche et les Hautes-Alpes, à la limite avec les Alpes de Haute-Provence. Depuis le XXe siècle au moins, l'espèce traverse une période de fort déclin dans l'ouest de l'Europe et notamment en France et ce déclin s'est accéléré ces 40 dernières années (Lescure et al., 2011). L'aire de répartition de l'espèce a fortement régressé sur ses marges ; l'espèce a par exemple disparu de la région méditerranéenne française au début du XXe siècle (ACEMAV, 2003). Au XIXe

siècle, l'espèce semble avoir été commune dans le centre-ouest de la France (Sarthe, Loiret, Indre-et-Loire) (ACEMAV, 2003)

Source : Synthèse bibliographique sur les déplacements et les besoins de continuités d'espèces : le Sonneur à ventre jaune. MNHN-SPN. R. Sordello. Janvier 2012

➤ En Lorraine et au sein du site N2000 :

En Lorraine, le Sonneur à ventre jaune est relativement répandu bien que souvent très localisé et en petites populations. Toutefois, il semble que la région héberge les noyaux de populations parmi les plus importants de France, dont certains dépassent le millier d'individus. Malgré une belle population installée dans les forêts autour de Verdun, il est absent du Nord meusien, du Pays Haut et du nord de la Woëvre. Cantonné aux secteurs de plaines et de collines, il est également absent du Massif vosgien. Au total, la Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine disposait en 2009 dans sa Base de Données de 1 200 observations concernant environ 500 stations.

Au sein du site N2000, l'espèce est localisée en deux stations à Arnaville.



Source : Natura 2000 en Lorraine, Les espèces, F.Schwaab, D.Aumaitre.



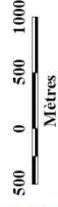
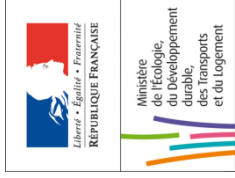
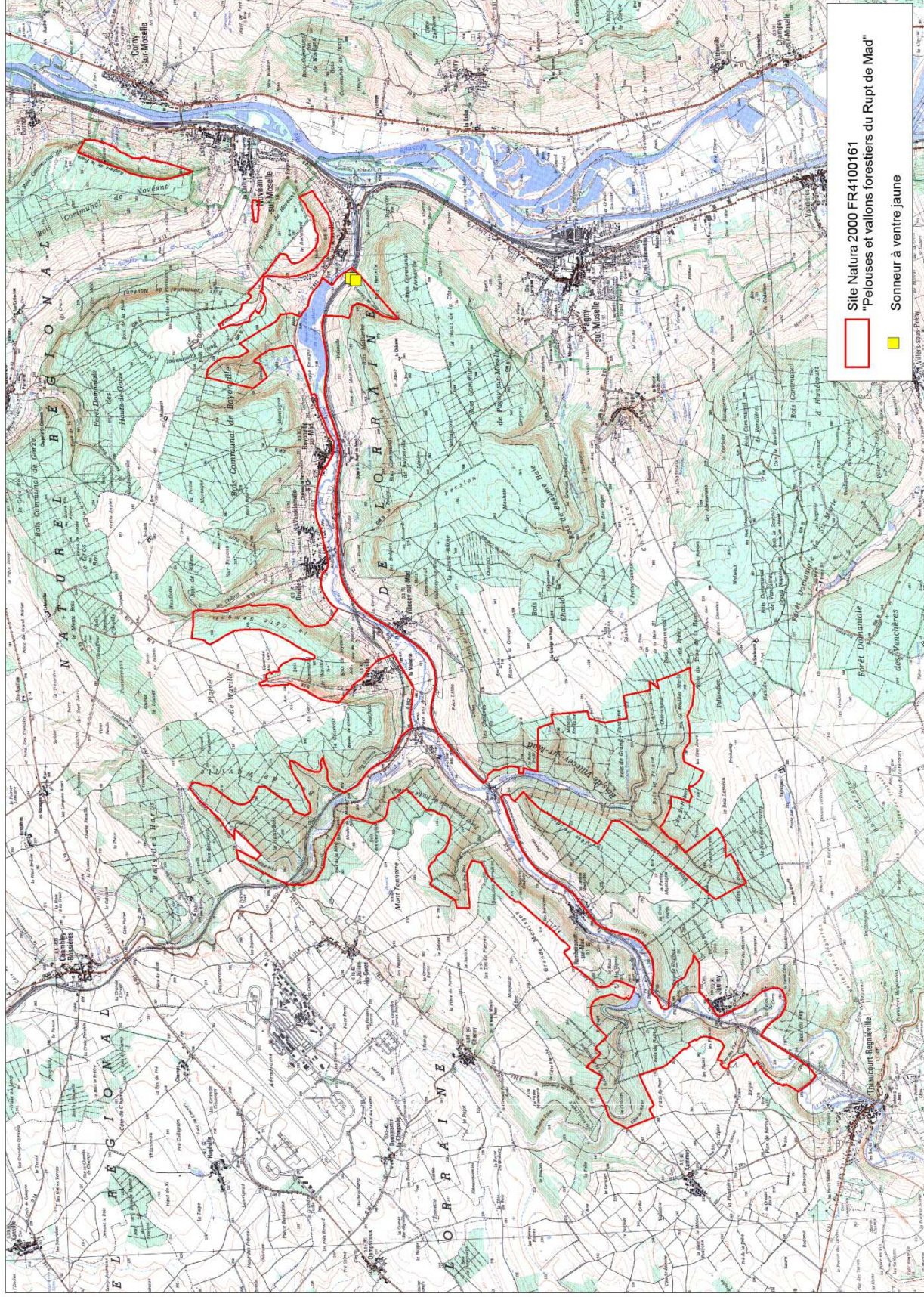
Menaces

Les menaces principales pesant sur le Sonneur à ventre jaune correspondent aux atteintes portées à son habitat de reproduction (comblement des mares et des ornières, assèchement des zones humides temporaires...).

Mesures de gestion conservatoires

Le maintien de la connectivité des milieux aquatiques constitue la principale mesure en faveur de l'espèce avec la conservation d'un maillage dense de points d'eau favorables dans un rayon de quelques centaines de mètres.

Site Natura 2000 FR4100161 "Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad" SONNEUR À VENTRE JAUNE



Code Natura 2000 :
1149

Loche de rivière (*Cobitis taenia*)

Classe
Poisson

Ordre
Cypriniformes

Famille
Cobitidae

Statut réglementaire et de rareté

Protection nationale : arrêté du 8 décembre 1988
Convention de Berne : annexe III
Directive Habitats : annexe II
Cotation UICN : France -> Vulnérable



H. Persat, Poissons d'eau douce de France

Description de l'espèce

La Loche de rivière (ou épineuse) mesure 12 cm maximum. Elle possède une tête étroite entourant une bouche infère très petite, encadrée par des barbillons presque invisibles. Ses yeux, petits, sont situés sous deux barbillons bifides érectiles. Son corps est semblable à un ruban ferme et lisse. Sa coloration de fond est sable, ponctuée de taches sombres en pointillés. L'espèce présente une série de grandes taches marron le long du dos. Les nageoires caudales et dorsales présentent quatre à cinq lignes de points noirs. Les nageoires pectorales, épaisses, sont plus longues.

Biologie et écologie

➤ Habitat/Comportement/Régime alimentaire :

L'espèce recherche les cours d'eau à fond sableux avec un écoulement plutôt lent (grands cours d'eau des vallées alluviales, carrières en eau). La journée, elle vit enfouie dans le sable. Elle hiverné dans la vase. La Loche de rivière est très exigeante vis-à-vis de la qualité de l'eau. Essentiellement carnivore, elle se nourrit d'invertébrés benthiques. Elle peut absorber des sédiments fins et en extraire la nourriture grâce à son filtre branchial. La période du frai a lieu d'avril à juin avec des pontes multiples. La femelle pond de 100 à 150 ovules dans le sable et les racines qui éclosent en 8 jours environ en conditions favorables (15 °C).

État des populations et tendances évolutives

➤ Population en France :

Son aire de répartition englobe l'Asie, et l'Europe (à l'exception de l'Espagne, du Nord du Royaume-Uni et d'une grande partie de la Scandinavie). En France, l'espèce est autochtone. La Loche de rivière est répandue dans le Nord de la France bien qu'elle reste peu commune. Sa présence est avérée dans les cours d'eau du bassin du Rhin (Moselle, Meuse) et les cours d'eau du bassin de la Seine (Oise, Aisne, Marne, Yonne). En revanche, aucune donnée récente n'est disponible pour les bassins de l'Adour et de la Garonne.



➤ En Lorraine et au sein du site N2000 :

En Lorraine, l'espèce est présente dans les grandes vallées alluviales de la Meuse et de la Moselle. On la retrouve également sur des cours d'eau tel que le Madon avec des densités plus faibles. Au sein du site N2000, l'espèce a été identifiée en 2005 et 2006 lors de pêches électriques à Arnaville à Jaulny et Bayonville.

Menaces

Les principales menaces sont liées aux activités anthropiques engendrant la pollution de l'eau et des sédiments. Les travaux de curages sont également une menace pour l'espèce.

Mesures de gestion conservatoires

Les mesures de gestion favorables à l'espèce correspondent à la restauration et la réhabilitation des secteurs de rivière dégradés.



Code Natura 2000 :
1096

La Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*)

Classe
Agnathe

Ordre
Petromyzontiforme

Famille
Petromyzontidés

Statut réglementaire et de rareté

Protection nationale : arrêté du 8 décembre 1988

Convention de Berne : annexe III

Directive Habitats : annexe II et IV

Cotation UICN : France ->

Préoccupation mineure

Larve ammocète de Lamproie de Planer, F. Melki, Poissons d'eau douce de France, Biotope



Description de l'espèce

L'espèce est de couleur grise à brune sur le dos et les nageoires, contrastant avec le blanc de son ventre. La Lamproie de Planer possède un corps lisse, dépourvu d'écaillés et anguilliforme. Sa bouche infère (disque buccal), en forme de ventouse est bordée de larges papilles rectangulaires finement dentelées. L'espèce ne dépasse pas 20 cm pour environ 5 à 10 grammes. Ses quatre nageoires impaires sont reliées. Elle possède sept orifices branchiaux et une seule narine médiane.

Biologie et écologie

➤ Habitat/Comportement/Régime alimentaire :

L'espèce vit en eau douce, dans les cours d'eau, en têtes de bassin, plus occasionnellement dans les lacs. La Lamproie de Planer est une espèce accompagnatrice de la Truite fario dans les eaux claires et fraîches à sédimentation élevée. La Lamproie de Planer présente une vie larvaire de trois à six ans durant laquelle les larves se nourrissent en filtrant le microplancton et les débris organiques transportés par le courant. Pendant cette période, les yeux et le disque buccal sont absents. La métamorphose a lieu de septembre à novembre et précède la reproduction. Le tube digestif s'atrophie, les yeux et le disque buccal se forment alors. La maturité sexuelle est atteinte à la taille de 90-150 mm. La période de fraye s'étale globalement d'avril à juin dans des eaux comprises entre 8 et 11 °C. Les individus se regroupent alors par groupe de deux à une trentaine d'individus et frayent dans un nid de sable et de gravier élaboré par les deux sexes, derrière une pierre où les individus se fixent grâce à leur ventouse. Les adultes meurent généralement dans les 15 jours suivant la reproduction. La Lamproie de Planer n'est pas parasite d'autres espèces contrairement aux Lamproies fluviatiles et marines.

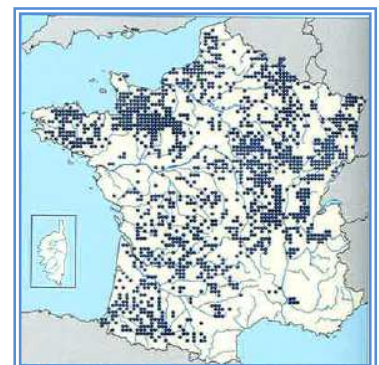
État des populations et tendances évolutives

➤ Population en France :

Son aire de répartition englobe les cours d'eau de l'Est et du Nord de l'Europe jusqu'aux côtes portugaises et italiennes. La Lamproie de Planer est présente un peu partout en France sauf en basse Loire et en région méditerranéenne où elle se cantonne dans certains affluents du bas Rhône.

➤ En Lorraine et au sein du site N2000 :

En Lorraine, l'espèce est présente dans le bassin de la Meuse et dans le massif vosgien. Les données dans d'autres secteurs géographiques sont plus anecdotiques. L'espèce reste abondante dans les têtes de bassin et sa présence est uniquement déterminée par la qualité de l'eau et des sédiments. Au sein du site N2000, la Lamproie de Planer a été répertoriée à Jaulny et Bayonville.



Menaces

L'espèce est principalement sensible à la pollution de l'eau et des sédiments. Elle a également de plus en plus de difficulté à accéder aux zones de frayes de par l'aménagement des cours d'eau.

Mesures de gestion conservatoires

L'arrêt des interventions lourdes en têtes de bassin, la lutte contre la pollution des eaux et des sédiments ainsi que la protection de zone de reproduction sont autant de mesures favorables à la Lamproie de Planer.

Code Natura 2000 :
1163

Le Chabot (*Cottus gobio*)

Classe
Poisson

Ordre
Scorpaeniforme

Famille
Cottidés

Statut réglementaire et de rareté

Protection nationale : arrêté du 8 décembre 1988

Directive Habitats : annexe II et IV

Cotation UICN : France -> Données insuffisantes

Description de l'espèce

Le Chabot commun présente une grosse tête fendue d'une bouche supérieure. C'est un poisson de forme allongée et cylindrique. Sa silhouette en forme de massue est typique de la famille et lui permet de rester plaqué dans le fond des cours d'eau. Il mesure environ 15 cm pour 12 grammes. Sa robe est de coloration brune, tachetée ou marbrée présente de nombreuses nuances du gris au brun foncé. Cette couleur lui confère une homochromie dans les graviers et sables des ruisseaux fréquentés. Le Chabot ne possède pas de vessie natatoire.



B. Adam, Poissons d'eau douce de France, Biotope

Biologie et écologie

➤ Habitat/Comportement/Régime alimentaire :

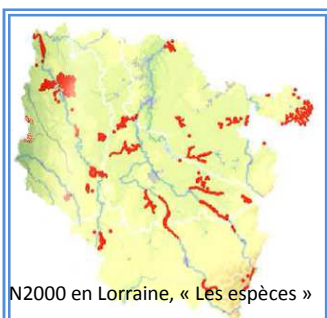
L'espèce vit principalement dans les eaux fraîches et vives des ruisseaux peu profonds et bien oxygénées sur des sables et graviers. Il peut également se trouver dans de grands lacs. L'espèce est sédentaire, carnivore et territoriale. Il chasse à l'affût, principalement la nuit, en se tenant caché dans les anfractuosités et se nourrit des larves d'invertébrés aquatiques et d'alevins qui dérivent. La journée, il reste caché sous des pierres. La ponte annuelle est normalement unique, principalement en mars-avril. Le mâle invite alors plusieurs femelles à coller jusqu'à 500 œufs en grappe au plafond du nid qu'il a préparé. Il les protège et les ventile durant toute l'incubation durant environ 20 jours à 12 °C. L'espèce a une espérance de vie variant de 4 à 6 ans.

État des populations et tendances évolutives

➤ Population en France :

L'espèce a une très large aire de répartition qui englobe toute l'Europe moyenne des de la Suède à l'Italie et de la Roumanie à l'axe Rhin-Rhône. En France, le Chabot commun est présent sur la quasi-totalité du territoire, essentiellement dans les zones salmonicoles peu polluées. Il est absent des affluents les plus méridionaux du Rhône.

➤ En Lorraine et au sein du site N2000 :



N2000 en Lorraine, « Les espèces »

En Lorraine, l'espèce est omniprésente. Dans les zones les moins anthropisées, ses effectifs peuvent être importants. C'est un bon indicateur de la qualité de l'eau. Plus en aval, les effectifs sont moins importants et se maintiennent en fonction d'éléments tels que l'oxygénation de l'eau ou la vitesse du courant. L'espèce n'est pas en danger dans la région malgré la diminution locale de certaines populations. Au sein du site N2000, il a été inventorié à Jaulny et Bayonville.



Menaces

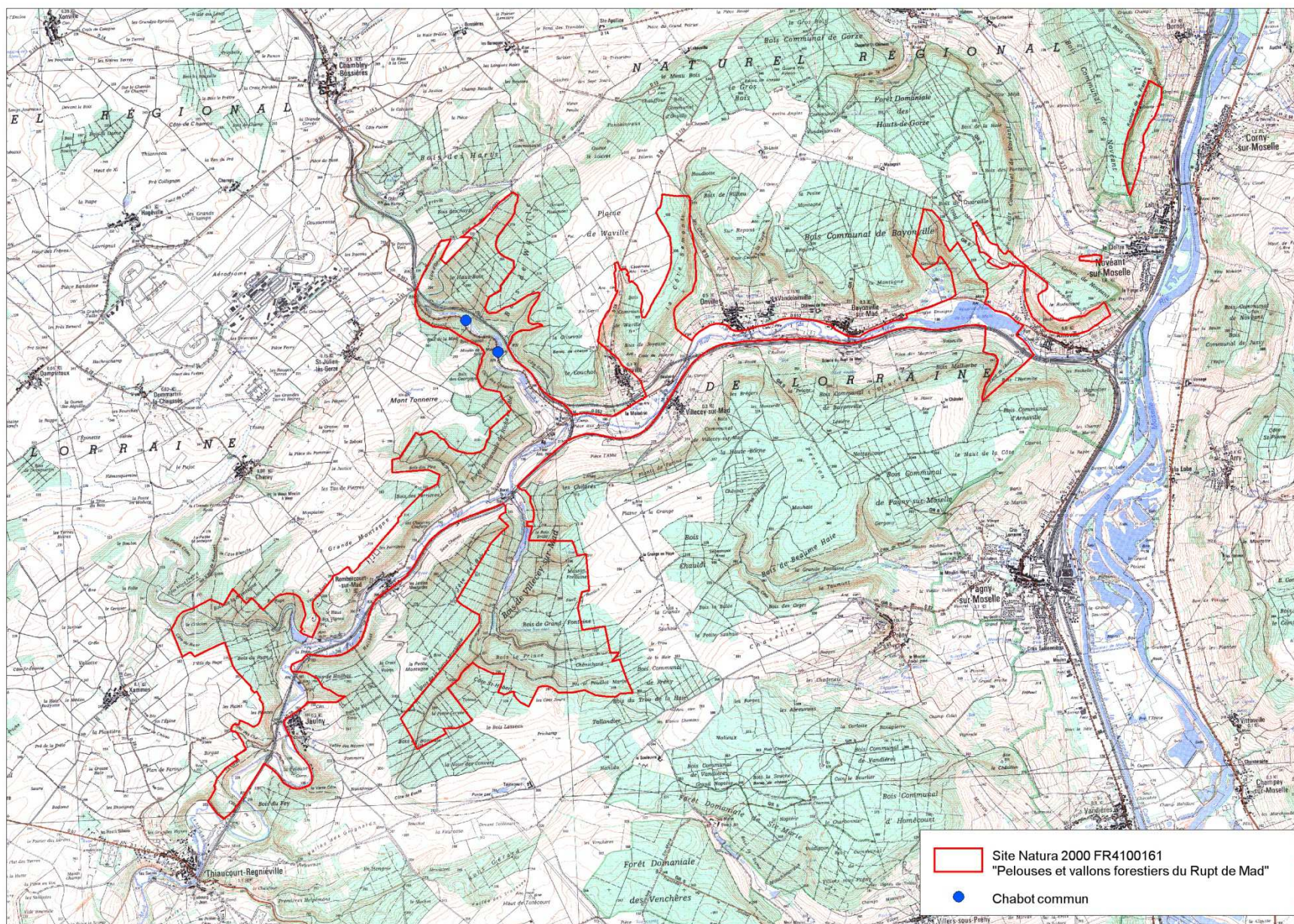
Les opérations de pompages de recalibrages et la pollution de l'eau sont les principales mesures pesant sur le Chabot commun. L'espèce est en effet particulièrement sensible aux variations de la vitesse du courant et aux apports de sédiments fins qui colmatent le fond des cours d'eau. La pollution chimique engendre quant à elle une baisse de la fertilité des individus, la stérilité voire la mort.

Mesures de gestion conservatoires

La préservation de la qualité de l'eau (préservation des abords des cours d'eau, lutte contre la pollution chimique) sont des mesures favorables au Chabot commun.

Site Natura 2000 FR4100161 "Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad"

CHABOT COMMUN



500 0 500 1000
Mètres

